

Trafic de biens culturels

Saisie en France et enjeux de restitution **P2**



Une moisson de 122 médailles en un mois
Le chef de l'État salue un « exploit historique » **P4**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 28 avril 2026 / N° 1330 / PRIX 20 DA

Énergie, sécurité, Sahel

ALGER ET WASHINGTON INTENSIFIENT LEUR COOPÉRATION

La visite à Alger du secrétaire d'État adjoint américain Christopher Landau, accompagné du commandant de l'AFRICOM, marque une nouvelle étape dans le renforcement du partenariat algéro-américain. Les échanges s'annoncent axés sur les enjeux économiques et énergétiques, la coopération sécuritaire ainsi que les défis de stabilité régionale, notamment au Sahel. **P3**



Le président français hausse le ton

MACRON QUALIFIE DE « FOUS » LES PARTISANS DE LA RUPTURE AVEC ALGER **P2**



CREA et Medef relancent le dialogue économique
Une nouvelle phase de coopération s'ouvre
entre les patronats algérien et français **P2**

Par la voix de son ministre des Affaires étrangères
L'Algérie réaffirme son attachement
à l'unité et à la souveraineté du Mali

L'Algérie demeure attachée à sa doctrine affirmant l'intangibilité de l'unité des États sahéliens et l'importance d'une lutte résolue contre le terrorisme. **P5**



CREA ET MEDEF RELANÇENT LE DIALOGUE ÉCONOMIQUE

Une nouvelle phase de coopération s'ouvre entre les patronats algérien et français

La rencontre entre Kamel Moula et Patrick Martin, tenue dimanche en Algérie, a permis de réaffirmer la volonté des deux organisations patronales de renforcer la coopération économique entre l'Algérie et la France, à travers l'élaboration prochaine d'un plan d'action conjoint axé sur les partenariats, l'investissement et la création de valeur commune.

PAR MAHREZ Z

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a reçu dimanche le président du Medef, Patrick Martin, en visite en Algérie. À l'issue de cette rencontre bilatérale, le président du CREA a souligné que « les deux organisations sont fermement convaincues de la nécessité de nouer des partenariats de proximité, ainsi que d'intensifier et de structurer le dialogue économique entre les institutions, dans un contexte international marqué par les tensions géopolitiques et les défis énergétiques et climatiques ». Pour les deux organisations patronales, « il est plus crucial que jamais de renforcer des partenariats fondés sur la re-

construction de la confiance, le partage d'intérêts et l'intégration », indique le CREA dans une publication sur les réseaux sociaux. Kamel Moula et Patrick Martin « se sont engagés à élaborer, dans les plus brefs délais, un plan d'action conjoint impliquant les institutions des deux pays », précise la même source. « La présence aujourd'hui en Algérie de Patrick Martin, président du Medef, à l'invitation de Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien, s'inscrit dans le cadre de cet engagement visant à identifier les opportunités de convergence et à construire des perspectives communes », ajoute le CREA. La relation économique franco-algérienne mérite, selon la même source, « d'être mieux adaptée aux enjeux du XXIe

siècle ». Des centaines d'entreprises françaises, de toutes tailles, sont implantées en Algérie et travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues algériens. Pour le CREA, « les institutions économiques jouent un rôle central dans ce partenariat, en tant que moteurs de développement, d'innovation et de pragmatisme partagé ». Cette coopération contribue également à la création d'emplois et à la génération de richesse, notamment à travers des coentreprises. Il s'agit, selon la même source, de « combiner les atouts spécifiques de chaque pays : les compétences de la jeunesse algérienne et les ressources naturelles du pays, conjuguées à l'expertise technologique française, renforceront cette relation économique et la



rendront véritablement durable ». Par ailleurs, « notre position géographique commune, au cœur du bassin méditerranéen et aux portes de l'Afrique et de l'Europe, constitue un

atout qu'il convient de valoriser à travers de nouveaux investissements, afin de créer des emplois et de la richesse de part et d'autre de la Méditerranée », conclut le CREA. ■

Le président français hausse le ton

Macron qualifie de « fous » les partisans de la rupture avec Alger

Le président Emmanuel Macron a une nouvelle fois pris ses distances avec les voix, en France, qui prônent une rupture avec l'Algérie. Il est allé jusqu'à les qualifier de « fous » lors d'un déplacement dans la région de l'Ariège, où il a échangé avec des médecins étrangers, dont un praticien algérien originaire de la wilaya d'Oran. Le président français a également déploré la situation des médecins étrangers en

France, qui ne bénéficient pas des mêmes droits que leurs homologues français, bien qu'ils représentent une part importante du personnel médical. Interrogé sur le rôle de ces praticiens dans le système de santé français par un médecin algérien d'Oran, Emmanuel Macron a répondu : « Dites-le aux fous qui veulent rompre avec l'Algérie. » Le chef de l'État n'a cité aucune personnalité française en particulier

parmi ces « fous ». Toutefois, selon la chaîne BFM TV, qui a relayé l'information, le message viserait clairement une partie des courants de droite favorables à une confrontation avec Alger. À plusieurs reprises, Emmanuel Macron a publiquement rejeté l'option du bras de fer avec l'Algérie, notamment face aux positions défendues par Bruno Retailleau, chef des Républicains et ancien ministre de

l'Intérieur, ainsi que par certains courants nostalgiques de l'Algérie française. Le changement de cap engagé à Paris s'est notamment traduit par l'arrivée de Laurent Nuñez au ministère de l'Intérieur, qui a acté l'échec de la stratégie de tension. Sa visite à Alger en février dernier a permis de relancer la coopération sécuritaire migratoire entre les deux pays. Dans cette dynamique, les initiatives se

multiplient pour tourner la page des tensions apparues depuis l'été 2024. La récente visite en Algérie de Patrick Martin, ainsi que celle attendue de Anne-Claire Legendre, témoignent de cette volonté de relance. Les dernières déclarations du président français devraient ainsi être perçues comme un signal supplémentaire en faveur d'un apaisement durable entre Paris et Alger. **Y. R.**

TRAFIC DE BIENS CULTURELS

Saisie en France et enjeux de restitution

PAR NASSIM TERKI

La saisie en France de près de 2 000 pièces archéologiques algériennes issues de trafics illicites relance la question de la protection du patrimoine national et met en lumière les limites du cadre juridique encadrant la restitution des biens historiques. L'annonce de la Direction générale des douanes françaises, en date du 24 avril dernier, relative à la saisie d'un important lot de biens culturels issus de trafics illicites, marque une avancée dans la lutte contre ce phénomène. Elle remet, dans le même temps, au premier plan la question sensible de la restitution du patrimoine algérien et, plus largement, du traitement des biens spoliés durant la période coloniale. L'opération menée par les services douaniers français a permis d'intercepter un ensemble hétérogène comprenant des objets iraniens

estimés à 100 000 euros, 402 pièces archéologiques (dont des épées et des lingots de l'âge du Bronze) ainsi que 280 objets préhistoriques. Parmi cet ensemble figurent près de 2 000 pièces archéologiques d'origine algérienne, issues de circuits de trafic alimentant le marché parallèle européen. Ces objets relèvent, sur le plan juridique, du trafic illicite contemporain. N'ayant jamais été intégrés au domaine public français, ils sont appelés à être restitués à l'Algérie conformément aux conventions internationales en vigueur. Si cette saisie constitue un résultat opérationnel notable, elle met en évidence le décalage entre l'efficacité des dispositifs de lutte contre les trafics actuels et les blocages persistants concernant les biens historiques. Ce contraste s'inscrit dans un contexte législatif marqué par l'adoption, le 13 avril 2026, d'une loi-cadre française présentée comme destinée à

faciliter la restitution des biens culturels. Toutefois, ce texte comporte des limitations importantes. Il exclut notamment les biens qualifiés de militaires, ce qui concerne des pièces à forte portée symbolique telles que le canon Baba Merzoug, conservé à Brest, ou le sabre de l'émir Abdelkader, considérés par la France comme des prises de guerre du XIXe siècle. Dans ce contexte, la députée franco-algérienne Sabrina Sebaihi a annoncé le dépôt d'une proposition de loi visant à restituer le canon Baba Merzoug, également appelé « La Consulaire », à l'Algérie. Cette initiative illustre les débats en cours au sein des institutions françaises sur ces questions. Un autre point de blocage réside dans le statut de collections issues de dons et de legs privés. De nombreux objets algériens, notamment ceux saisis lors de la prise de la Smala en 1843, sont aujourd'hui conservés dans des institutions bé-

néficiant de protections juridiques spécifiques, à l'image du Musée Condé de Chantilly. Le legs du duc d'Aumale interdit toute sortie des œuvres concernées, limitant ainsi les possibilités de restitution dans le cadre légal actuel. Ces dispositions sont perçues comme un obstacle majeur à la récupération de certains éléments du patrimoine national, dans la mesure où elles maintiennent hors du champ des restitutions des biens acquis dans un contexte historique marqué par la conquête coloniale. Parallèlement, sur le territoire national, les atteintes au patrimoine se poursuivent. Des cas de fouilles clandestines sont régulièrement signalés, impliquant des réseaux équipés de détecteurs de métaux opérant sur des sites non répertoriés. Ce phénomène entraîne non seulement la disparition d'objets, mais aussi la perte de données archéologiques essentielles, affectant durablement la

connaissance du passé. Au-delà de sa dimension culturelle, ce trafic représente également une forme de transfert illicite de richesse, les objets étant écoulés sur des plateformes internationales en contrepartie de devises. Ainsi, si la saisie des objets en France témoigne d'une coopération technique contre les réseaux criminels, elle ne règle pas la question de fond liée à la restitution des biens historiques. La situation met en évidence une dualité persistante entre, d'une part, la lutte contre les trafics contemporains et, d'autre part, le maintien de cadres juridiques protégeant des acquisitions héritées de la période coloniale. Pour de nombreux observateurs, la résolution de ce contentieux passe par une approche globale intégrant à la fois les impératifs juridiques actuels et les enjeux mémoriels liés à la récupération des éléments constitutifs du patrimoine national. ■

	<p>Quotidien national d'information édité par la</p> <p>SARL ADRA COM</p> <p>Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger</p> <p>Redaction@lexpressquotidien.dz www.lexpressquotidien.dz Tél./Fax : 028 26 99 24 Service-pub@lexpressquotidien.dz</p>	<p>GÉRANT :</p> <p>NOURDINE BRAHMI</p> <p>DIRECTEUR HONORAIRE :</p> <p>ZAHIR MEHDAOUI</p> <p>DIRECTEUR DE LA PUBLICATION</p> <p>RABAH YUCEF RABAH</p>	<p>«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :</p> <p>L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»</p> <p>Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger</p> <p>Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77</p> <p>Email : agence.regie@anep.com.dz Programation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>	<p>Impression :</p> <p>Société d'Impression d'Alger (SIA)</p> <p>Diffusion :</p> <p>Media Distribution</p> <p>Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.</p>

ÉNERGIE, SÉCURITÉ, SAHEL

Alger et Washington intensifient leur coopération

Une visite importante pour le raffermissement des relations bilatérales, mais également sur les volets sécuritaire et économique, notamment celui de l'énergie, est celle entamée hier à Alger par le secrétaire d'État adjoint Christopher Landau, qui effectue sa première visite officielle en Algérie.

PAR MAHDI B.

Un communiqué de l'ambassade des États-Unis à Alger donne le ton et le programme de cette visite, à laquelle participe le commandant de l'US Africa Command (AFRICOM), le général Dagvin R. M. Anderson. « Cette visite est l'occasion de renforcer les relations bilatérales et d'élargir les domaines de coopération, ainsi que d'échanger des points de vue sur les priorités communes », indique l'ambassade américaine à Alger. La même source diplomatique précise que cette visite de haut niveau s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat bilatéral entre les deux pays. Elle vise à faire progresser la coopération dans les domaines économique, sécuritaire et stratégique, ainsi qu'à soutenir les efforts conjoints en faveur de la stabilité régionale, de la sécurité et de la prospérité. Durant leur séjour, les deux responsables américains doivent s'entretenir avec plusieurs hauts responsables algériens, dont le président de la République Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf, ainsi que plusieurs membres du gouvernement, notamment en charge des hydrocarbures, des mines et du commerce extérieur. Des discussions sont également prévues avec le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général Saïd Chanegriha. Le sous-secrétaire d'État américain, accompagné du commandant de l'AFRICOM, doit ainsi rencontrer les plus hauts responsables du pays autour du renforcement de la coopération bilatérale et de la densification des relations économiques entre entreprises algériennes et américaines, notamment dans le domaine des hydrocarbures. Vendredi dernier, en annonçant la visite de M. Landau à Alger, le département d'État américain avait indiqué qu'il rencontrerait des responsables algériens afin de discuter de l'approfondisse-



ment des relations bilatérales, notamment des efforts communs en matière de sécurité régionale et des accords commerciaux conclus avec des entreprises américaines. Le département d'État ajoute que cette visite met en relief l'engagement des États-Unis à soutenir la stabilité régionale et à étendre les partenariats économiques et stratégiques en Afrique du Nord. Les discussions bilatérales porteront sur le développement des partenariats économiques et commerciaux, ainsi que sur les opportunités d'investissement dans les secteurs de l'énergie, des mines et d'autres domaines stratégiques d'intérêt commun. Par ailleurs, le volet sécuritaire sera également au menu des échanges entre les deux parties. Le général Anderson consacrera notamment sa visite aux questions de sécurité régionale et de lutte contre le terrorisme, en particulier dans la région du Sahel et face aux menaces transnationales. Il prévoit également de déposer une gerbe de fleurs au Sanctuaire des Martyrs, en hommage à l'histoire et aux sacrifices de l'Algérie. Le communiqué conclut que cette visite illustre l'en-

gagement des États-Unis à approfondir leur partenariat stratégique avec l'Algérie et à promouvoir une prospérité et une sécurité mutuelles. Il est évident que les autorités américaines, en déployant le commandant de l'AFRICOM, souhaitent mieux appréhender la situation au Sahel, où les groupes terroristes demeurent une menace constante pour la sécurité régionale. Les consultations algéro-américaines à ce niveau devraient examiner avec attention la situation dans les pays de la région, notamment au Mali, où une grande confusion règne aux abords de la capitale Bamako, tandis que le Nord serait en partie sous contrôle de groupes terroristes. La situation au Sahara occidental sera également abordée, les États-Unis et l'Algérie appelant à une solution politique à ce conflit à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination, conformément aux résolutions de l'ONU.

Enfin, le sous-secrétaire d'État américain effectuera une visite de la Casbah d'Alger afin de découvrir le patrimoine historique et culturel du pays. ■

CHRISTOPHER LANDAU REÇU PAR MOHAMED ARKAB L'Algérie ouvre grand la porte aux investisseurs américains



Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a appelé les compagnies américaines à saisir les opportunités d'investissement dans le secteur, que ce soit dans le domaine de l'exploration et du développement des gisements, ou dans les industries de transformation, la numérisation et les solutions technologiques modernes, ainsi que dans les projets de réduction de l'empreinte carbone, selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures. Cette déclaration a été faite lors des échanges qu'il a eus avec le sous-secrétaire d'État américain, Christopher Landau, en visite en Algérie. Cette rencontre, tenue en présence du président-directeur général du groupe Sonatrach, Nouridine Daoudi,

et de cadres du ministère, a permis d'examiner l'état des relations de coopération bilatérale algéro-américaines et les perspectives de leur renforcement, notamment dans le domaine des hydrocarbures, ainsi que les moyens de les élargir à d'autres secteurs d'intérêt commun, tels que l'industrie des équipements liés au secteur pétrolier et gazier. Les deux parties ont réaffirmé leur volonté commune de renforcer le dialogue et la coopération entre les deux pays, afin de servir leurs intérêts mutuels et de contribuer à un développement durable et équilibré. Lors des discussions, le ministre d'État a souligné l'importance des échanges et des consultations entre les entreprises algériennes et américaines, notamment entre So-

natrach et les groupes ExxonMobil et Chevron. Il a appelé à élargir les domaines de coopération à l'industrie de transformation, aux technologies modernes, en particulier celles liées à la réduction des émissions, ainsi qu'à la recherche et au développement, à l'innovation, à l'échange d'expertises et à la formation, notamment dans les technologies avancées liées à l'industrie pétrolière et gazière, selon le communiqué. Le ministre a également présenté la stratégie de développement du secteur des hydrocarbures en Algérie, basée sur l'intensification des efforts d'exploration, l'augmentation des capacités de production, la valorisation des ressources, ainsi que le développement des industries pétrochimiques et le renforcement du contenu local. Cette stratégie s'appuie sur un cadre juridique incitatif, des procédures simplifiées et un accompagnement continu des investisseurs. De son côté, Christopher Landau a exprimé sa satisfaction quant au niveau des relations privilégiées entre l'Algérie et les États-Unis, saluant le climat des affaires favorable offert par l'Algérie et la confiance manifestée par les entreprises américaines envers le marché algérien. Il a également affirmé l'intérêt de ces entreprises pour renforcer leur présence et leurs investissements à travers des partenariats durables avec leurs homologues algériens, selon le communiqué du ministère des Hydrocarbures. Y. R.

Éditorial L'EXPRESS

UNE DIPLOMATIE ACTIVE

PAR N TERKI

Dans un contexte international marqué par des recompositions rapides des équilibres politiques et sécuritaires, l'Algérie enregistre, ces dernières semaines, une intensification notable de l'activité diplomatique autour d'Alger. Une séquence qui confirme, sans emphase mais avec constance, le retour du pays dans des cercles de concertation élargis, aussi bien sur le plan régional qu'international. Ce 27 avril 2026, la visite conjointe du secrétaire d'État adjoint américain Christopher Landau et du commandant de l'US Africa Command (AFRICOM), le général Dagvin R. M. Anderson, en donne une illustration concrète. Reçus par les plus hautes autorités de l'État, au premier rang desquelles le président Abdelmadjid Tebboune, les deux responsables américains ont engagé des discussions centrées sur les priorités communes : coopération sécuritaire, lutte contre les menaces transnationales, mais aussi perspectives d'investissement dans les secteurs de l'énergie et des mines. La dimension stratégique de cette visite est assumée des deux côtés. Pour Washington, il s'agit de consolider un dialogue avec un acteur clé du Maghreb et du Sahel. Pour Alger, de réaffirmer une ligne constante : ouverture aux partenariats, mais sans alignement, avec une attention particulière portée aux équilibres régionaux et à la souveraineté des décisions économiques et sécuritaires. Mais ce mouvement dépasse le seul axe algéro-américain. Au Forum diplomatique d'Antalya, le chef de la diplomatie Ahmed Attaf a multiplié les échanges avec Sergueï Lavrov, des responsables arabes et africains, ainsi que des acteurs du désarmement nucléaire. Là encore, une constante : défendre la primauté du politique, refuser les ingérences et maintenir une ligne de souveraineté dans un monde fragmenté. Cette densification des contacts n'est pas isolée. Elle prolonge une série de visites récentes à Alger : Giorgia Meloni, Abdourahmane Tiani ou encore José Manuel Albares Bueno ont tour à tour marqué un regain d'attention envers la capitale algérienne. À cela s'ajoute la venue du patron du Medef, Patrick Martin, signe que, même dans un contexte politique tendu avec Paris, les intérêts économiques reprennent leur place. Son engagement dans l'Union africaine et dans la Zone de libre-échange continentale africaine, ses projets d'infrastructures comme la transsaharienne ou le gazoduc Nigeria-Europe, ainsi que sa politique de formation de milliers d'étudiants africains, participent d'une stratégie cohérente visant à faire du pays un hub africain crédible, sans logique prédatrice. L'Algérie, longtemps décrite comme isolée, retrouve ainsi des marges de manœuvre. La visite du pape Léon XIV, inédite dans l'histoire du pays, à forte dimension symbolique et historique en lien avec la figure de Saint Augustin, vient encore renforcer cette visibilité internationale. Rien n'est toutefois acquis. Cette dynamique diplomatique reste fragile, exposée aux tensions régionales et aux équilibres mouvants des grandes puissances. Mais elle repose désormais sur des fondations plus solides et une centralité géographique qui place l'Algérie au croisement des espaces méditerranéen, sahélien et africain.

Route transsaharienne - Ligne ferroviaire Nord-Sud Djellaoui fait le point

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier lundi, une séance de travail consacrée à la route transsaharienne et au projet de ligne ferroviaire Algérie-Tamanrasset, a indiqué le ministère dans un communiqué. La réunion s'est tenue avec les cadres de l'administration centrale, le secrétaire général de la Commission de raccordement de la route transsaharienne, ainsi que les directeurs des travaux publics des wilayas du Sud concernées par les deux projets, a précisé la même source. Concernant la route transsaharienne, les responsables du secteur au niveau des wilayas ont présenté des rapports techniques détaillés sur l'état des différents tronçons, ainsi que sur le niveau d'avancement des travaux de maintenance et de modernisation. Il a également été procédé à la présentation des contraintes enregistrées sur le terrain et d'un bilan complet des projets inscrits dans un programme visant à améliorer la performance de cet axe stratégique et à garantir sa durabilité. Le partenariat avec le Tchad dans le cadre de la coopération technique relative à la réalisation de cette route a également été abordé, a ajouté le communiqué. À ce sujet, le ministre a souligné la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et d'achever les projets dans les délais impartis, en assurant un suivi de terrain rigoureux afin de garantir la qualité et le respect des échéances. Il a insisté sur l'importance stratégique de cette route pour soutenir le développement national et renforcer la connectivité entre les différentes régions du pays, selon la même source.

Concernant le projet de ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, qui traversera les régions de Laghouat, Ghardaïa, El Menia et In Salah, une présentation détaillée a été faite sur l'avancement des travaux de dégagement du couloir ferroviaire. À cette occasion, Djellaoui a donné des instructions strictes visant à lever tous les obstacles dans les plus brefs délais afin de garantir le lancement effectif de ce projet stratégique.

Le Président Tebboune ordonne la création d'une carte de l'importateur et de l'exportateur

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé ce lundi une réunion de travail consacrée au secteur du commerce, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. Il a été également question de la protection de la production nationale et de la régulation des importations. Il s'agit notamment de la lutte contre le phénomène de l'exportation de matières initialement importées, a souligné la même source. Il a été décidé lors de la réunion de créer une carte de l'exportateur et de l'importateur, qui contiendra toutes les informations relatives à son titulaire, a ajouté le communiqué.

PAR LA VOIX DE SON MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES L'Algérie réaffirme son attachement à l'unité et à la souveraineté du Mali

Le Mali a été secoué, samedi dernier, par une série d'attaques coordonnées d'une ampleur rarement vue depuis la crise de 2012. Des groupes armés ont frappé simultanément plusieurs villes, de la capitale Bamako à Kati, en passant par Kidal, Gao, Mopti et Sévaré. Cette offensive conjointe, revendiquée en partie par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda, et par le Front de libération de l'Azawad (FLA), a révélé les fragilités profondes d'un pays déjà éprouvé par des années d'instabilité.

PAR BOUALEM B.

Dans la capitale et sa périphérie, des explosions et des tirs nourris ont visé des sites militaires, dont la base de Kati, résidence du chef de la junte, le colonel Assimi Goïta, ainsi que l'aéroport international. L'armée malienne a rapidement annoncé que la situation était « sous contrôle », tout en reconnaissant des combats intenses et des opérations de ratissage. Toutefois, les témoignages sur place décrivaient des rues désertées, des hélicoptères survolant la ville et des axes menant aux institutions stratégiques bouclés. Le bilan humain et symbolique s'est alourdi avec la mort du ministre de la Défense, le général Sadio Camara, tué lors d'une attaque à sa résidence à Kati. Figure clé de la transition militaire et artisan de l'arrivée des forces russes, sa disparition représente un coup dur pour le régime. Au nord, les rebelles touaregs du FLA ont revendiqué la reprise de Kidal, ville symbole reprise par l'armée malienne en 2023 avec l'appui de forces russes. Des sources concordantes indiquent que les forces de l'Africa Corps se seraient retirées après des négociations, laissant le terrain aux assaillants. Le JNIM, de son côté, a affirmé avoir participé à ces opérations dans le nord tout en revendiquant les frappes sur Bamako et Kati. Cette alliance tactique entre ji-



hadistes et rebelles touaregs, même si elle reste ponctuelle, marque une évolution préoccupante dans la dynamique sécuritaire sahélienne. Des analystes y voient le signe d'une coordination inédite et d'une capacité accrue des groupes armés à frapper au cœur du pouvoir. Face à ces événements, l'Algérie a réagi par la voix du ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf. Il a réaffirmé la position constante de l'Algérie, qui soutient sans réserve l'unité du Mali dans ses dimensions territoriales, humaines et institutionnelles. Rejetant « catégoriquement toutes les formes et manifestations du terrorisme », quelle que soit leur justification, Ahmed Attaf a insisté sur la

nécessité de renforcer la cohésion nationale malienne, qu'il considère comme « le meilleur rempart » contre le fléau terroriste, nourri par l'expérience douloureuse qu'a connue l'Algérie dans les années 1990. Cette déclaration, faite lors de la visite du ministre bosnien des Affaires étrangères, reflète une position de principe constante de l'Algérie. Elle réaffirme son rejet de toute atteinte à l'intégrité territoriale des pays voisins et sa conviction que la stabilité repose sur un dialogue politique inclusif, plutôt que sur une approche purement militaire. L'Algérie, qui partage une longue frontière avec le Mali, sait combien l'insécurité au Sahel peut déborder et menacer l'ensemble de

la région. Son appel à la cohésion nationale sonne comme un encouragement à sortir de l'impasse actuelle, où la confrontation armée semble avoir montré ses limites. La crise malienne n'est pas nouvelle. Depuis le coup d'État de 2020 et le second putsch de 2021, le pays vit sous régime militaire. La stratégie de reconquête territoriale, appuyée par des partenaires russes, avait été présentée comme une rupture avec les approches antérieures. La reprise de Kidal en 2023 avait été saluée comme une victoire symbolique. Pourtant, les derniers événements montrent que ni l'approche exclusive sécuritaire ni la sous-traitance à des forces extérieures n'ont suffi à restaurer une paix durable. Les voix critiques, y compris au sein de l'opposition malienne, soulignent aujourd'hui le risque d'un vide politique et l'urgence d'ouvrir des perspectives de dialogue avec tous les acteurs maliens, sans exclusive. L'Algérie demeure attachée à sa doctrine affirmant l'intangibilité de l'unité des États sahéliens et l'importance d'une lutte résolue contre le terrorisme. Elle souligne toutefois que la cohésion nationale ne peut être instaurée uniquement par la force des armes. Elle se construit par un projet politique partagé, capable de répondre aux aspirations légitimes des populations, qu'elles soient du nord ou du sud, et de réduire les fractures qui nourrissent la violence. ■

PROJET DE LOI SUR LES ACTIVITÉS COMMERCIALES L'État serre la vis

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdelatif, a présenté, hier, devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur le projet de loi relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales, visant à consacrer la transparence de l'activité commerciale et à protéger l'économie nationale.

Lors d'une séance présidée par le président de l'Assemblée, Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, Mme Abdelatif a indiqué que ce projet de loi intervient « en concrétisation d'une vision de réforme intégrée adoptée par l'État, dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à asseoir les fondements d'une économie nationale moderne, diversifiée et capable de s'adapter aux transformations accélérées et de répondre aux aspirations du citoyen dans un cadre de transparence, d'efficacité et de compétitivité », a-t-elle souligné. La ministre a ensuite fait savoir que la révision de cette loi s'inscrit, surtout, dans un processus national intégré, incarnant une volonté ferme de consacrer les principes de transparence et d'efficacité, et de renforcer

la capacité de l'économie nationale à s'intégrer de manière fluide et efficace dans son environnement économique et financier international. Le projet, englobant des dispositions permettant le passage d'un contrôle traditionnel à un contrôle basé sur les risques, constitue, a-t-elle mis en exergue, une avancée majeure. Elle a ajouté que le projet de loi visait à « renforcer la conformité aux normes internationales relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à préserver la confiance des partenaires et des institutions financières et à améliorer l'attractivité du climat d'investissement, mais aussi à protéger l'économie nationale contre les risques systémiques liés aux crimes financiers ». Il convient de noter, par ailleurs, que le nouveau texte constitue également « un cadre juridique clair et intégré garantissant la fourniture d'informations précises sur les personnes morales, comprenant les données de constitution, de gestion et de structure de propriété, avec le respect des délais légaux définis pour la mise à jour de ces informations. Il renforce également les prérogatives du Centre national du registre du commerce en matière de collecte, d'analyse et d'échange de données, ainsi que d'évaluation des risques y

afférents, et prévoit un dispositif répressif efficace et équilibré en cas de non-respect de l'obligation de déclaration ou de mise à jour des données, ce qui renforce la culture de conformité et de respect des dispositions légales », a détaillé la ministre. Il convient de savoir également que les modifications contenues dans le projet de loi portent sur « l'obligation pour le commerçant de modifier son extrait du registre du commerce dans un délai maximal d'un mois après tout changement intervenant dans sa situation ou dans les statuts, pour les personnes morales ». Pour assurer le respect effectif de cette disposition, l'article 6 prévoit des sanctions financières allant de 10 000 à 500 000 DA pour les personnes physiques et de 300 000 à 700 000 DA pour les personnes morales, en cas de manquement à l'obligation d'actualisation des informations essentielles. Un délai de trois mois, à compter de la date de mise en demeure, est accordé au contrevenant pour régulariser sa situation. Une fois ce délai expiré, le wali peut décider de la fermeture administrative du local jusqu'à régularisation. En cas de non-régularisation dans le délai de trois mois suivant la fermeture administrative, la juridiction compétente peut décider de la radiation du registre du

commerce, selon le texte du projet de loi. Dans son rapport préliminaire, la commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines s'est félicitée des mesures contenues dans le projet de loi, qui vise à renforcer la transparence et le contrôle des grandes opérations financières, à simplifier les procédures d'investissement via les guichets uniques et à les adapter aux normes du Groupe d'action financière (GAFI) en matière de lutte contre les crimes économiques. Pour leur part, les députés ont salué le teneur du projet de loi lors des débats, estimant qu'il s'inscrit dans un processus visant à promouvoir une économie transparente et à protéger le marché des déséquilibres financiers, garantissant ainsi les principes d'équité et de concurrence loyale et transparente, notamment dans la lutte contre le marché parallèle. Ils ont également appelé à examiner les moyens d'intégrer les activités commerciales informelles dans l'économie structurée, sans exclure les citoyens, à travers la simplification des procédures et l'adoption d'une approche incitative, outre l'organisation d'ateliers consultatifs associant les différents acteurs. Les députés ont insisté sur la nécessité de fournir une information nationale ■

AGRICULTEURS

Yacine Oualid déplore un faible taux d'adhésion à la Sécu

« Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Yacine Oualid a fait état du faible taux d'adhésion des agriculteurs au régime de sécurité sociale. En effet, sur une population estimée entre 2 et 3 millions d'agriculteurs, moins de 200 000 sont inscrits à la sécurité sociale. Plus frappant encore, à peine 9 000 d'entre eux cotisent régulièrement ».

PAR MERIEM KACI

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé hier en compagnie du ministre de l'Agriculture, Yacine Oualid, une journée d'information consacrée aux « mécanismes de garantie sociale des agriculteurs », au Centre familial de Ben Aknoun. Cette rencontre a permis de mettre en lumière les différentes mesures et dispositions adoptées pour renforcer l'accès des agriculteurs aux prestations de la sécurité sociale. L'accent a été mis sur l'affiliation, présentée comme un vecteur indispensable à leur pleine intégration économique et sociale.

Lors de son discours d'ouverture, le ministre de l'Agriculture a immédiatement souligné le caractère vital de la protection sociale des agriculteurs. Il a précisé que ce dossier, autrefois négligé, est devenu un axe stratégique prioritaire bénéficiant d'un soutien soutenu de l'État.

Selon le ministre, l'agriculteur représente la « pierre angulaire » du système agricole, en tant que moteur de la production et garant de souveraineté alimentaire. Il a affirmé que la revalorisation de son statut social et professionnel est un pilier fondamental pour dynamiser le secteur, accroître sa rentabilité et assurer une stabilité socio-économique durable.

L'objectif de cette rencontre, explique M. Oualid est de diffuser la culture de l'assurance et de la sécurité sociale auprès des agriculteurs, en mettant l'accent sur la facilitation des procédures d'adhésion, notamment par la généralisation de la « carte d'agriculteur » et la simplification de son obtention. Le ministre a relevé à ce propos, le faible taux d'adhésion des agriculteurs au régime de sécurité sociale. En effet, sur une population estimée entre 2 et 3 millions d'agri-



culteurs, seuls 200 000 sont inscrits à la sécurité sociale, en particulier la CASNOS (Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés). Plus frappant encore, à peine 9 000 d'entre eux cotisent régulièrement, a révélé M. Oualid.

Une situation qui nécessite selon lui, « d'intensifier » les campagnes de sensibilisation et d'information, en impliquant les différents acteurs, notamment les chambres d'agriculture et les organisations professionnelles, afin d'ancrer la culture de l'assurance et de la sécurité sociale au sein de cette catégorie. Le ministre a également insisté sur la nécessité de simplifier les procédures administratives, particulièrement en ce qui concerne l'obtention de la « carte d'agriculteur », considérée comme la clé d'accès aux divers avantages. Il a affirmé que le secteur s'emploie à lever les obstacles et à accélérer la numérisation des services, tout en assurant l'interconnexion des systèmes d'information entre le secteur de l'agriculture et les différentes caisses

de sécurité sociale, afin de permettre l'échange de données et de faciliter le processus d'adhésion.

De son côté, le ministre du Travail, Abdelhak Saihi a affirmé que le dossier de la protection sociale des agriculteurs est au cœur des orientations du Président de la République, visant à renforcer la prise en charge sociale des différentes catégories et plus particulièrement des agriculteurs, acteurs clés de la souveraineté économique nationale. Le ministre a souligné que la protection sociale de l'agriculteur transcende les simples considérations de rentabilité. Il s'agit d'un choix stratégique visant accompagner une catégorie s'impose comme le levier essentiel de la production et du développement national. « Les agriculteurs doivent bénéficier de la sécurité sociale, quand bien même elle incomberait à l'Etat », indique M. Saihi. Il a précisé que l'agriculteur joue un « rôle pivot » dans le système économique, ce qui nécessite la mise en place d'une protection sociale adaptée à la nature de son ac-

tivité et à ses conditions de travail, tout en adoptant une approche qui tient compte des spécificités de cette catégorie et répond à ses préoccupations quotidiennes.

M. Saihi a également souligné l'importance de passer à une approche de prise en charge plus efficace, basée sur le diagnostic et le suivi continu plutôt que de se contenter des procédures administratives classiques. Il a ainsi appelé à la simplification et à la modernisation des circuits administratifs, en phase avec la transformation numérique. Dans ce même contexte, il a appelé à renforcer l'action commune entre les différents acteurs afin d'améliorer les conditions des agriculteurs et de faciliter les procédures liées à l'activité agricole. Le ministre a conclu en insistant sur la nécessité de dépasser les anciennes lourdeurs administratives et d'adopter un système administratif moderne et flexible, de manière à garantir l'amélioration du service public et à rapprocher l'administration du citoyen. ■

Orientation scolaire et professionnelle Le ministère organise une semaine nationale d'information



Le ministère de l'Éducation nationale organise la Semaine nationale d'information et des journées portes ouvertes sur l'orientation scolaire et professionnelle au titre de l'année scolaire 2025/2026, a appris l'APS auprès du ministère. Cette semaine, dont les activités se poursuivront jusqu'à jeudi prochain, se veut un espace éducatif et de communication visant à permettre aux élèves de s'informer de manière méthodique et organisée sur les différents parcours d'enseignement et de formation. Il s'agit également d'orienter leurs choix futurs en fonction des mutations numériques et des impératifs du développement national, à la lumière de l'émergence des métiers liés aux nouvelles technologies et des diverses spécialités auxquelles aspirent les élèves, précise le ministère. A cet égard, la tutelle a pris les mesures nécessaires pour l'organisation de cette manifestation à travers l'ensemble des établissements éducatifs et des centres d'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que dans tous les espaces dédiés à cet effet, en coordination avec les secteurs concernés. Cette manifestation sera marquée par l'organisation de journées portes ouvertes, de conférences et d'ateliers pratiques encadrés par des spécialistes, avec la projection de supports numériques présentant les spécialités et les parcours scolaires. Les organisateurs misent sur le renforcement du rôle de l'information et de l'orientation scolaire dans l'accompagnement de l'élève aux cycles moyen et secondaire, en accordant la priorité aux classes d'exams. Cette manifestation contribue également à fournir toutes les données et informations aidant l'élève dans ses choix scolaires et professionnels pour construire son projet personnel, lui permettant de découvrir les différentes filières et spécialités tout en le sensibilisant à l'importance des filières techniques, technologiques et des mathématiques.

PRÊT BANCAIRE AUX RETRAITÉS

Convention entre la CNR et la BDL

La Caisse nationale des retraites (CNR) et la Banque de développement local (BDL) ont signé dimanche visant accorder aux retraités des prêts bancaires à taux d'intérêt préférentiels, qu'il s'agisse de prêts conventionnels (à taux d'intérêt) ou de financement islamique sous la formule Mourabaha.

Cette convention, a expliqué le Directeur général de la CNR M. Abdelhafid Adrar, à l'APS couvre trois grands volets, à savoir l'accès aux prêts à la consommation, aux prêts automobiles et aux prêts immobiliers. « Les demandes déposées auprès des agences de la BDL seront traitées en trois (3) jours pour les prêts à la consommation et en quinze (15) jours maximum pour les prêts immobiliers ». M. Adrar a précisé, dans ce contexte, que la CNR « œuvre actuellement à la coordination avec différents organismes publics afin de contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat et à



la hausse du niveau de vie de cette catégorie, en leur accordant des facilités supplémentaires ».

Dans un autre volet, le DG de la CNR a fait savoir que le versement des pensions et allocations de retraite reva-

lorisées au profit de plus de 3,5 millions de bénéficiaires s'effectuera au cours de la première semaine du mois de mai prochain, a annoncé, hier, le Directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), M. Abdelhafid Adrar. Cette revalorisation concerne, « l'ensemble des retraités ayant bénéficié de l'avantage de retraite avant le 1er mai 2025 », a-t-il expliqué, ajoutant que « par souci d'équité sociale, les retraités restants, concernés par la date du 1er mai 2026, bénéficieront également de cette augmentation ». Il a, à ce titre, précisé que « conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi 83-12 relative à l'actualisation des salaires servant de base au calcul de la pension de retraite, tous les bénéficiaires sont concernés par cette revalorisation ». Pour couvrir l'augmentation annoncée, M. Adrar a indiqué qu'une enveloppe de « 88 milliards de DA » a été allouée à cet effet. ■

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE:

332 moissonneuses-batteuses et 765 camions déployés

Le ministère de l'agriculture, à travers le groupe Agroddiv, mobilise des moyens logistiques importants, dont des centaines de moissonneuses-batteuses et de camions, pour assurer la collecte et le stockage, avec un accent sur la réduction des pertes.



FATIHA AMALOU.

« Conformément aux directives du Président de la République visant à fournir aux agriculteurs les moyens nécessaires, Agroddiv, via sa filiale Agro Drive (ou Agrodraiv) entreprise de mécanisation agricole, a mobilisé d'importantes ressources matérielles et techniques à travers le pays pour assurer le succès de la campagne des récoltes 2025-2026, qui a déjà débuté dans les wilayas du Sud », indique un communiqué du ministère de l'agriculture.

Le ministère révèle qu'il a alloué 332 moissonneuses-batteuses, complétées par des ressources du secteur privé, qui sont actuellement déployées dans les wilayas du Sud. Par ailleurs, 765 camions ont été mis en service pour transporter les récoltes vers les centres de collecte, permettant ainsi de soutenir les agriculteurs dans leurs opérations de récolte et d'améliorer leurs

conditions de travail. Cette initiative a été largement saluée par les professionnels du secteur.

De plus, Agroddiv a déployé des équipes techniques mobiles pour intervenir sur site afin d'assurer la maintenance du matériel et de garantir la continuité des opérations tout au long de la campagne des récoltes. Cet effort s'inscrit dans le cadre du dynamisme continu du secteur, renforcé par la création du Conseil national de la mécanisation agricole. Ce conseil contribue à garantir l'entretien du matériel et la disponibilité des pièces détachées, consolidant ainsi les efforts déployés et favorisant l'expansion des surfaces cultivées et l'augmentation des rendements agricoles.

Par ailleurs, dans le cadre de ses efforts pour renforcer le parc national de matériel agricole, Agrodraiv a récemment acquis 331 moissonneuses-batteuses et 1 800 tracteurs. Ces acquisitions visent à mieux répondre aux besoins de la campagne, en particulier dans le secteur stratégique des céréales.

Par ailleurs, afin d'assurer une utilisation optimale de ce matériel, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a organisé, pour la première fois, des formations spécialisées sur les bonnes pratiques d'utilisation et d'entretien des moissonneuses-batteuses. Ces formations sont destinées au personnel de mécanisation des entreprises des secteurs public et privé, en coordination avec le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement, dans le but d'optimiser les opérations de récolte et de minimiser les pertes de récolte.

« Ces formations ont connu une forte participation d'agriculteurs, de conducteurs de moissonneuses-batteuses et de responsables de la maintenance du matériel agricole dans les coopératives céréalières et de légumineuses sèches. Les participants ont salué l'importance de cette initiative pour le renforcement des compétences professionnelles », ajoute le ministère dans son communiqué.

RENFORCEMENT DE L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ NATIONAL

Un projet de système d'information unifié à l'étude

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a coprésidé, dimanche à Alger, avec la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, une réunion de coordination, consacrée à l'étude d'un projet de système d'information destiné au suivi de l'approvisionnement du marché national et à la garantie du bon fonctionnement du service public, en application des instructions du Premier ministre, Sifi Ghrieb, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion s'est déroulée en présence des cadres de plusieurs secteurs concernés, ainsi que des représentants du ministère de la Défense nationale, du Commandement de la Gendarmerie nationale, de l'Agence de la sécurité des systèmes d'information, de la

Direction générale de la Sûreté nationale et de l'Office national des statistiques, rapporte l'APS.

Lors de cette rencontre, un exposé sur deux plateformes numériques adoptées par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a été présenté. La première concerne le réseau de distribution, les espaces commerciaux et la surveillance des prix, tandis que la seconde porte sur les espaces de stockage, y compris les chambres froides et les entrepôts. Les deux plateformes seront intégrées dans le futur système d'information dédié au suivi de l'approvisionnement du marché national, ajoute la même source.

Dans ce contexte, Mme Abdellatif a précisé que la plateforme numérique dédiée au réseau de distribution et à la surveillance des

prix permet un suivi précis et en temps réel de la situation de l'approvisionnement, tandis que la plateforme relative aux espaces de stockage offre une cartographie numérique localisant ces espaces, facilitant ainsi le suivi des stocks et contribuant à la prise de décision.

De son côté, Mme Benmouloud a souligné que la mise en place d'un système d'information unifié pour le suivi de l'approvisionnement du marché permettra d'unir les efforts des différents secteurs, grâce à la mise à disposition de données précises et fiables, renforçant ainsi l'efficacité des interventions publiques, en conformité avec les dispositions du décret présidentiel n 25-320 portant mise en place d'un dispositif national de gouvernance des données.

R.E.

TRAVAUX PUBLICS

DES INITIATIVES POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a coprésidé, dimanche à Alger, avec la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, une réunion de travail consacrée à l'élaboration d'un plan d'action commun visant à assurer le suivi et l'accompagnement des mégaprojets structurants, notamment à travers le renforcement de la formation de ressources humaines qualifiées dans les spécialités requises par le secteur, indique un communiqué du ministère. La réunion a porté sur les moyens de répondre aux besoins du secteur des travaux publics dans des domaines prioritaires, notamment les chemins de fer, les ports et les transports guidés, ainsi que le développement et la maintenance du réseau routier, dans le cadre de la mise en œuvre des projets décidés par le président de la République rapporte l'APS.

Ont pris part à cette rencontre des cadres centraux des deux secteurs, des responsables de plusieurs organismes et établissements concernés, à l'instar de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), l'Entreprise d'exploitation du Métro d'Alger (EMA), ainsi que les directeurs des travaux publics des wilayas traversées par la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset dans ses tronçons reliant Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa, In Salah et Tamanrasset, outre la ligne minière Est Annaba-Tébessa et d'autres lignes prévues.

La réunion a également été l'occasion de présenter et de définir les besoins du secteur liés aux projets en cours ou à lancer. Les participants ont ainsi présenté des exposés techniques détaillés sur les exigences en matière de formation et les spécialités nécessaires pour garantir un accompagnement efficace des chantiers. Lors de cette réunion, il a été convenu d'intensifier l'action conjointe afin de développer des spécialités de qualité répondant aux besoins du secteur, tout en soutenant la formation pratique au sein des entreprises nationales de réalisation et des directions des travaux publics, de manière à contribuer à l'amélioration de l'employabilité des diplômés et à fournir des compétences nationales qualifiées, avec une priorité accordée à la main d'œuvre locale.

R.E.

AQUACULTURE

ENSEMENCEMENT DE 1,4 MILLION D'UNITÉS DE DORADE ROYALE À CHLEF

La direction de la Pêche et de l'Aquaculture de Chlef a procédé, au titre de l'année 2026, à une première opération d'ensemencement de 1,4 million d'alevins de dorade royale au niveau d'une ferme marine du littoral de la wilaya, à-on avis lundi auprès de cette instance.

L'opération a été réalisée, la semaine dernière, au niveau d'une ferme marine du littoral de la commune d'Oued Goussine, au nord de Chlef.

Elle sera suivie par six (6) à huit (8) autres campagnes similaires à travers plusieurs fermes du littoral de la wilaya (Oued Goussine, Beni Haoua, Sidi Abderrahmane et El Marsa), avec un objectif dépassant les 13 millions d'unités d'ici la fin de l'année, a indiqué le directeur du secteur, Hocine Mélikéche.

Le responsable a fait également état de l'entrée en production de deux (2) nouvelles fermes totalisant 16 cages flottantes à Sidi Abderrahmane et Beni Haoua, ce qui porte le nombre de cages flottantes à 90 unités, pour une production prévisionnelle de plus de 2.500 tonnes en 2026.

En 2025, la filière d'aquaculture marine a réalisé une production de 2.195 tonnes, contribuant à soutenir l'activité portuaire et à dynamiser l'économie locale, parallèlement à une disponibilité des produits halieutiques à des prix compétitifs.

Par ailleurs, la chambre de pêche et d'aquaculture de la wilaya a organisé dernièrement une journée de sensibilisation au profit des professionnels du secteur, portant sur les tailles commerciales des espèces et le cadre réglementaire de la pêche, ainsi que sur la préservation du milieu marin, avec une large participation des pêcheurs.

RE

Energie

L'Algérie parmi les pays arabes ayant importé le plus de panneaux solaires chinois

Des données récentes analysées par l'Energy Research Unit basée à Washington, révèlent que l'Algérie a enregistré des importations de 0,31 GW de panneaux solaires chinois au cours du premier trimestre 2026, se classant ainsi au septième rang des pays arabes importateurs de panneaux solaires chinois.



FATIHA A.

Les mêmes données montrent que les dix principaux pays arabes ont importé 5,59 gigawatts (GW) de panneaux solaires chinois au cours du premier trimestre 2026, contre 4,67 GW à la même période en 2025, soit une augmentation annuelle de 920 mégawatts (MW). Cette forte hausse s'explique par le développement important des projets d'énergies renouvelables dans toute la région.

Selon ces données, l'Algérie a enregistré des importations de 0,31 GW, se classant ainsi au septième rang des pays arabes importateurs de panneaux solaires chinois. Ce chiffre est à comparer aux 0,46 GW importés à la même période l'année précédente, ce qui reflète une baisse du volume des importations malgré l'intégration continue de l'énergie solaire dans les plans nationaux de transition énergétique.

Les Émirats arabes unis arrivent en tête du classement avec des importations totales de

1,74 gigawatts (GW), suivis de l'Arabie saoudite (1,01 GW), puis de l'Irak (0,60 GW), du Yémen (0,44 GW), de l'Égypte (0,40 GW) et du Maroc (0,35 GW).

La liste des principaux pays arabes importateurs de panneaux solaires chinois au cours du premier trimestre 2026 témoigne de la poursuite du développement des projets d'énergies renouvelables dans la région, avec des changements significatifs dans le classement : l'Irak et le Yémen ont progressé dans le classement.

Les données montrent que la capacité d'importation totale des dix principaux pays arabes importateurs de panneaux solaires chinois a atteint 5,59 gigawatts (GW) entre janvier et mars 2026, contre environ 4,67 GW sur la même période en 2025. Cette hausse annuelle de 920 mégawatts (MW) s'explique principalement par une forte augmentation des importations des Émirats arabes unis, de l'Irak, du Yémen et d'Oman au cours du premier trimestre de cette année.

Cette situation intervient alors que les pays de

la région envisagent de diversifier leur mix énergétique, en augmentant la part des énergies renouvelables et en réduisant leur dépendance aux énergies fossiles. Cette dynamique d'importations s'est étendue aux autres principaux pays arabes importateurs de panneaux solaires chinois.

La Tunisie enregistre le taux de croissance le plus élevé parmi les pays arabes importateurs de panneaux solaires chinois, avec une hausse de 420 % et des importations atteignant 0,26 GW, contre seulement 0,05 GW au premier trimestre 2025. En Jordanie, la capacité d'importation a progressé à 0,24 GW, contre 0,2 GW à la même période en 2025. La Jordanie a connu une forte augmentation de ses importations en janvier, atteignant 0,12 GW, soit la moitié de ses importations totales du premier trimestre.

De même, Oman a enregistré une hausse de 300 %, ses importations atteignant 0,24 GW, contre environ 0,06 GW à la même période de l'année précédente.

F.A.

Port d'Alger

Sayoud s'enquiert du succès des opérations portuaires

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a effectué, lundi, une visite d'inspection au port d'Alger, consacrée au suivi du déroulement des opérations portuaires et à l'évaluation du niveau de performance et d'efficacité de la gestion, indique un communiqué du ministère.

Le ministre a entamé sa visite par l'inspection des quais commerciaux n 18, 19, 20 et 21, où il s'est enquis du rythme de déchargement des conteneurs des navires et du taux d'occupation des espaces de stockage, donnant, à cet effet, des instructions pour accélérer davantage les opérations de déchargement et réduire la durée de séjour des navires au niveau des quais et du bassin du port, afin d'améliorer la fluidité du trafic et d'optimiser l'exploitation.

Concernant les travaux d'aménagement du

quai n 17, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation et de respecter les délais fixés, soulignant l'importance stratégique de ce projet pour renforcer les capacités d'accueil et élargir les espaces opérationnels, en réponse aux exigences d'une activité économique croissante.

Il a, en outre, ordonné la réception du quai de la gare maritime avant la saison estivale, afin de préparer le port à l'accueil des flux saisonniers dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, le ministre a appelé à accélérer l'alimentation électrique à quai, afin de réduire la pollution due aux émissions des navires, d'autant plus que le port d'Alger est situé au cœur d'un tissu urbain, et ce dans le cadre de l'orientation vers des ports propres et durables.

Dans ce sillage, le ministre a indiqué que les

résultats enregistrés sur le terrain dans les ports algériens apportent une notable des indicateurs de performance, grâce au suivi sur le terrain et à l'intensification des visites d'inspection. Le ministère a relevé la réduction de la durée de séjour à quai des navires durant la dernière période, ce qui témoigne de l'efficacité des mesures prises, rappelant les instructions de M. Sayoud sur la nécessité de continuer sur la même lancée, en maintenant et en renforçant cette dynamique positive.

Au terme de sa visite, M. Sayoud a appelé à la mobilisation continue de tous les acteurs et au renforcement des efforts sur le terrain pour améliorer les performances du port, tout en veillant à sa propreté et au renforcement périodique du système de signalisation, en vue de consolider son attractivité en tant que façade économique à dimension stratégique.

Ressources hydriques:

Les stations de dessalement couvrent entre 40 et 47 % des besoins en eau potable

L'expert en agronomie et en hydraulique Brahim Mouhouche a longuement analysé ce hier les récentes décisions du nouveau ministre des Ressources hydriques, notamment après sa visite à Annaba.

Intervenant dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio Algérie Multimédia, M. Mouhouche estime que « la décision d'interdire l'utilisation de l'eau potable pour l'irrigation agricole et l'industrie mérite d'être nuancée », car selon lui, « certaines situations peuvent justifier un usage encadré, tandis que d'autres doivent impérativement l'exclure. »

L'expert rappelle d'abord que « la problématique de l'eau constitue le défi majeur en Algérie, bien avant toute autre contrainte structurelle », soulignant que « l'eau destinée à la consommation humaine ne représente que 3 à 5 % des besoins globaux ».

M. Mouhouche précise que « la priorité doit aller à l'alimentation en eau potable, suivie de l'abreuvement du bétail, puis des cultures pérennes et enfin des cultures annuelles », tout en intégrant les impératifs industriels.

Concernant l'industrie, il estime « qu'elle ne doit pas nécessairement recourir à l'eau potable ». Il plaide pour « une généralisation du recyclage des eaux usées et leur réutilisation dans l'industrie, une pratique encore insuffisamment développée. Cette orientation permettrait de préserver les ressources de qualité pour les usages essentiels. »

Abordant la question du dessalement, l'expert rappelle que « les stations existantes couvrent aujourd'hui entre 40 et 47 % des besoins en eau potable (...) Toutefois, leur fonctionnement reste dépendant de contraintes techniques, notamment la turbidité de l'eau lors des crues ». M. Mouhouche explique que les filtres, coûteux et sensibles, peuvent se colmater rapidement lorsque l'eau est chargée en particules », ce qui impose, selon lui, « parfois l'arrêt temporaire des installations. Ces interruptions, combinées aux opérations de maintenance, expliquent certaines perturbations récentes. »

Face à ces limites, il met en avant « l'importance des interconnexions entre barrages et réseaux, permettant de compenser localement les déficits ». Il souligne également « l'intérêt de la commande à distance, promue par le ministre, qui s'inscrit dans une logique de modernisation. Cette technique permet de piloter à distance les infrastructures hydrauliques, d'optimiser les flux et de réagir rapidement aux variations climatiques. »

Enfin, l'expert alerte sur un problème structurel majeur, à savoir « les pertes d'eau ». Il évoque des taux de déperdition allant de 40 à 50 %, dus à la fois aux fuites dans les réseaux et au gaspillage. M. Mouhouche insiste sur « l'absence de traçabilité et sur le fait que l'eau, fortement subventionnée, n'est pas perçue à sa juste valeur », ce qui freine les comportements responsables.

Au-delà des décisions techniques, il appelle « à une prise de conscience collective ». La gestion rationnelle de l'eau, conclut-il, représente « un enjeu vital » pour l'avenir du pays, bien plus qu'une simple question sectorielle.

R.E.

MILA

550 millions DA pour le traitement des glissements de terrain sur la RN 79-B

Une enveloppe financière de 550 millions de dinars été allouée, dans la wilaya de Mila, au traitement du phénomène de glissements de terrain sur la route nationale (RN) n 79-B dans la section reliant l'université Abdelhafid-Boussouf aux limites de la commune de Sidi-Khelifa, a-t-on indiqué, dimanche, à la Direction des travaux publics. Le chef du service de l'entretien et de l'exploitation des routes, Mohamed-Seghir Boukrira, a précisé que ces crédits, mis en place au titre de l'exercice 2026, sont destinés à traiter le phénomène des glissements qui affectent cet axe qui constitue «un accès important vers l'autoroute Est-ouest, vers les communes de la région nord de la wilaya et vers les wilayas voisines de Jijel et de Sétif». Le même responsable a également indiqué que le phénomène des glissements de terrain qui menace la sécurité des usagers de la route sera traité au niveau de deux sections, aux points kilométriques (PK) n 9+500 et 16+000. Le glissement à hauteur du premier PK sera traité moyennant un investissement public de 370 millions de dinars (les travaux devant commencer «dans les tout prochains jours», tandis que le traitement du 2e PK (en attente de la désignation d'une entreprise) a nécessité un montant de 180 millions de dinars, selon la même source.

Avec le traitement définitif de ce phénomène, les principaux «points noirs» de cette route, qui connaît un trafic intense, en particulier des véhicules lourds, auront été éliminés, a-t-on conclu.

ORAN

Mise en service de deux nouvelles lignes de transport public par bus

Deux nouvelles lignes de transport public par bus, reliant la ville d'Oran à la zone de Belgaïd (commune de Bir El Djir) et à Hassi Bounif, ont été mises en service, dimanche, a-t-on appris auprès de la direction des Transports de la wilaya. Il s'agit de la ligne «C», reliant le chef-lieu de la wilaya à la zone de Belgaïd, dans la commune de Bir El Djir, et de la ligne «HB2», reliant les communes d'Oran et de Hassi Bounif, a-t-on précisé de même source. Ces nouvelles dessertes visent à répondre aux besoins des habitants de ces zones, selon la même source, qui a également indiqué que d'autres lignes seront prochainement mises en service. Par ailleurs, plusieurs lignes du réseau de l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya d'Oran (ETO) ont été renforcées par de nouveaux bus, notamment les lignes 92, 61, 37, 23, 53, 90 et 91. Cette initiative contribuera à améliorer la couverture du réseau de transport et à corriger les déséquilibres observés sur certaines lignes. Cette opération intervient après le renforcement de l'ETO par pas moins de 200 nouveaux bus équipés de caméras de surveillance et de sièges réservés aux personnes à besoins spécifiques, chaque bus pouvant transporter entre 70 et 100 passagers, a-t-on fait savoir. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République visant à renouveler le parc national de transport.

Médéa**Modernisation du réseau routier local**

Les projets en question contribuent à renforcer la sécurité des usagers et assurer une desserte rapide entre les communes, outre leur impact sur l'activité économique, notamment en matière d'échange de marchandises et des produits agricoles.

Le secteur des travaux publics dans la wilaya de Médéa a enregistré, au cours des trois dernières années, la concrétisation de plusieurs projets de modernisation du réseau routier local, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction locale des travaux publics. Les projets en question contribuent à renforcer la sécurité des usagers et assurer une desserte rapide entre les communes, outre leur impact sur l'activité économique, notamment en matière d'échange de marchandises et des produits agricoles, a indiqué le Directeur du secteur, Mohamed Hellal. Le même responsable a fait part, dans ce contexte, de la réalisation de travaux de renforcement de tronçons des routes nationales 40 et 60A qui font la jonction entre les localités du sud et sud-est de la wilaya, totalisant un linéaire de 41 km. Il a cité également la modernisation de tronçons des

routes nationales 60A, 64 et du chemin de wilaya (CW) 51 qui desservent les communes du sud-est et l'est de la wilaya, précisant que les travaux de modernisation ont touché 40 km de réseau routier. Le directeur a fait état aussi de la livraison, au cours de l'année 2025, de 71 km de route à la faveur des projets de dédoublement d'un tronçon de 23 km de la route nationale (RN) 18 reliant la commune de Sidi-Naamane à Beni-Slimane, d'un autre tronçon de 47 km de la RN 127 qui fait la jonction entre la localité d'El-Ayoune (Tissemsilt) et Ksar-El-Boukhari (Médéa). Par ailleurs, de nouveaux projets seront lancés prochainement dans le cadre de la modernisation de l'infrastructure routière de la wilaya, a affirmé M. Hellal qui note que parmi les projets octroyés au secteur figure le dédoublement d'un autre tronçon de 5 km de la RN 18 et la modernisation de plusieurs sections de la RN 62 et du CW 20.

KHENCHELA

Production prévisionnelle de 1,25 million/ qx de céréales

La wilaya de Khenchela prévoit de récolter, au terme de la campagne moissons-battage de la saison 2025-2026, 1,25 million de quintaux (qx) de céréales, a indiqué, dimanche, le directeur des Services agricole (DSA), Saïd Tamen. Les prévisions arrêtées par les techniciens spécialisés de la DSA font part d'une production prévisionnelle de 660.000 qx de blé dur, 180.000 qx de blé tendre et 410.000 qx d'orge, a ajouté le responsable. M. Tamen a également fait savoir que la production devrait atteindre, dans la région nord de la wilaya, 660.000 qx de différentes variétés de céréales sur une superficie emblavée de plus de 52.000 hectares, tandis que dans la zone sud, il est escompté une production de 593.000 quintaux sur une superficie de l'ordre de 23.000 hectares. «Les importantes précipitations enregistrées entre la mi-octobre 2025 et la mi-avril 2026, estimées à 280 mm dont 177 mm durant janvier et mars 2026, ont favorisé la germination et la bonne croissance des cultures, ce qui devrait permettre d'atteindre les prévisions arrêtées», a expliqué le DSA. Il a conclu que la Coopération des céréales et des légumes secs (CCLS) a mobilisé, en coordination avec Agrodive filiale spécialisée en mécanisation agricole relevant du groupe public des industries agroalimentaire Agrodive, des dizaines de moissonneuses-batteuses et camions pour acheminer la production vers les points de collecte et de stockage qui totalisent une capacité de plus d'un million de quintaux.

**OUM EL BOUAGHI****Réception «avant fin 2026» d'une opération d'entretien de chemins communaux**

Une opération d'entretien de 18,9 km de chemins communaux (CC) sera réceptionnée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi «avant la fin de l'année en cours», a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des travaux publics. Le chef du service de l'exploitation et de l'entretien des routes, Khaled Berouhou, a précisé que

l'entretien et la réhabilitation de 5 sections de CC a nécessité un investissement public 324 millions de dinars, puisés de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités au titre de l'exercice 2026. L'opération comprend, selon la même source, l'entretien de plusieurs sections de chemins communaux, en l'occurrence 3 km du CC n 4, 4 km du CC n 16, dans la commune d'Oued Nini, de 4,1 km du CC n 6 dans la commune de

Ksar Sbahi, de 4,8 km du CC n 3, dans la commune de Sigus, et de 3 km du CC n 6, dans la commune d'Ain Fekroun. M. Berouhou a indiqué que les travaux de maintenance et de réhabilitation comprennent la mise en place d'une deuxième couche de bitume et des travaux de renforcement par des ouvrages busés (ouvrage de franchissement hydraulique constitué d'un ou plusieurs conduites).

Consultations spécialisées à Timimoun**Quelque 240 enfants atteints de paralysie cérébrale concernés**

Quelque 240 enfants atteints de paralysie cérébrale ont bénéficié de consultations médicales spécialisées et d'interventions chirurgicales gratuites lors de journées médico-chirurgicales organisées dans la wilaya de Timimoun à l'initiative du Croissant-Rouge algérien (CRA), a-t-on appris dimanche des organisateurs. Cette action de solidarité s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à contribuer à la prise en charge de cette catégorie d'enfants aux

besoins spécifiques, notamment ceux issus des familles nécessiteuses, a indiqué le président du comité de wilaya du CRA, Abderrahim Fassi. Encadrée par une équipe médicale composée de neuf praticiens (neurologues, neurochirurgiens et spécialistes en rééducation) dépêchés d'Alger, cette initiative a permis d'effectuer des injections pour le traitement du cartilage et des séances de rééducation orthopédique, a-t-il encore fait savoir. Le programme de ces journées (23-26 avril)

mené avec le concours des structures de santé à travers les quatre daïras que compte la wilaya de Timimoun, a également donné lieu, outre les consultations et les actes chirurgicaux, à des diagnostics de cas nécessitant des interventions délicates, qui seront prochainement effectuées au niveau des établissements hospitaliers de la wilaya de Aïn-Témouchent, a-t-on ajouté de même source.

Allergies saisonnières

Comment s'en prémunir ?

Entre pollens plus agressifs, saisons plus longues et pollution urbaine, les allergies saisonnières ne sont plus un simple inconfort : elles deviennent un véritable enjeu de santé publique.

PAR AMEL B

Pour des millions de personnes, le printemps est devenu le signal d'alerte d'un ennemi invisible. Éternuements en série, nez qui coule, yeux en feu : la rhinite allergique saisonnière s'impose désormais comme l'une des maladies chroniques les plus répandues au monde — et l'une des plus sous-estimées. Près d'un adulte sur cinq en souffre aujourd'hui, selon les grandes études internationales, et la tendance est à la hausse. En cause, un cocktail explosif : changement climatique, pollution de l'air et transformations profondes de nos modes de vie. Car le pollen, principal déclencheur, n'a jamais été aussi présent — ni aussi agressif. Sous l'effet du réchauffement climatique, les plantes produisent davantage de grains, plus tôt dans l'année et sur des périodes prolongées. Les saisons polliniques s'étirent, gagnent en intensité et exposent les populations à des concentrations inédites. À cela s'ajoute la pollution atmosphérique, omniprésente dans les grandes villes, qui fragilise les voies respiratoires et amplifie la réaction allergique. Résultat : des symptômes plus précoces, plus durables, et souvent plus sévères. Mais derrière ces manifestations spectaculaires se cachent des conséquences plus profondes. Fatigue persistante, troubles du sommeil, difficultés de concentration : la rhinite allergique altère la qualité de vie et pèse sur la performance au travail comme à l'école. Elle peut également favoriser l'apparition de l'asthme, renforçant les préoccupations des spécialistes. Et pourtant, malgré l'ampleur du phénomène, une large part des patients reste



insuffisamment prise en charge. Face à cette progression silencieuse, la prévention devient une arme cruciale. Les experts insistent d'abord sur l'anticipation : il ne s'agit plus d'attendre les premiers symptômes, mais d'agir en amont. En effet, suivre les calendriers polliniques permet d'identifier les périodes à risque et d'adapter son comportement. Lors des pics, mieux vaut limiter les sorties en milieu de journée, lorsque la concentration de pollen est la plus élevée, et privilégier les activités tôt le matin ou après la pluie. Les experts recommandent aussi d'adopter des gestes simples comme porter des lunettes de soleil à l'extérieur pour réduire l'irritation oculaire. En rentrant chez soi, se laver le visage, les cheveux et changer de vêtements permet d'éliminer les pollens accumulés. À l'intérieur, aérer aux heures les moins exposées — tôt le matin ou tard le soir — et éviter de faire sécher le linge dehors en période de forte pollinisation contribue à limiter l'exposition. L'usage de filtres à air ou d'aspirateurs équipés de filtres HEPA peut également améliorer la qualité de l'air domestique. Sur le plan médical, les traitements préventifs occupent une place centrale. Les anti-

histaminiques et les corticoïdes nasaux, pris dès le début de la saison voire en amont, permettent de contrôler efficacement les symptômes. Pour les formes les plus sévères ou persistantes, l'immunothérapie allergénique — plus connue sous le nom de désensibilisation — offre une solution durable en modifiant la réponse du système immunitaire. Au-delà des traitements, les chercheurs soulignent aussi l'importance d'un mode de vie globalement protecteur. Le contact avec des environnements naturels diversifiés, une alimentation équilibrée et une exposition microbienne suffisante dès l'enfance pourraient jouer un rôle dans la prévention des allergies, même si ces pistes restent encore à approfondir. À mesure que les printemps s'allongent et que l'air se charge en allergènes, la rhinite allergique n'apparaît plus comme un simple désagrément saisonnier, mais comme le symptôme d'un monde en mutation. S'en protéger ne relève plus seulement du confort individuel : c'est désormais une question de santé publique, à laquelle chacun peut répondre — à son échelle — par des gestes simples, mais essentiels.

A.B

OMS L'épidémie de rougeole s'intensifie dans les Amériques

L'Organisation panaméricaine de la Santé (PAHO) a mis en garde jeudi contre l'intensification de l'épidémie de rougeole sur le continent américain, notamment à l'approche de la Coupe du monde 2026 qui se tiendra en juin aux États-Unis, Mexique et Canada. Les cas de rougeole enregistrés sur le continent sont en nette hausse depuis 2025, principalement dans les pays d'Amérique du Nord qui avaient jadis éliminé cette maladie hautement contagieuse et mortelle. L'an passé, plus de 14.700 cas confirmés de rougeole ont été signalés à travers 13

pays des Amériques et provoqué des dizaines de morts, soit «environ 32 fois» le niveau de cas enregistrés en 2024, a rappelé le directeur de PAHO, Jarbas Barbosa, lors d'une conférence de presse. Et «cette tendance se poursuit en 2026 et s'accélère», avec désormais «plus de 15.300 cas» au compteur, principalement au Mexique, Guatemala, aux États-Unis et au Canada, a-t-il alerté. «La réapparition de la rougeole dans les Amériques constitue un revers important, mais qui peut être entièrement surmonté» via la vaccination, a-t-il encore dit.

Education des jeunes Le rôle crucial des écoles coraniques

La mosquée «Zayd ibn Haritha», située dans la commune de Sig (wilaya de Mascara), a ouvert vendredi une conférence religieuse consacrée à l'enseignement coranique. Cette rencontre a permis de mettre en exergue le rôle essentiel des écoles coraniques dans l'éducation des jeunes et leur formation aux valeurs religieuses et morales. Organisée dans le cadre de la clôture de la première édition de la «Semaine du savoir», tenue à l'occasion de la Journée du savoir, cette conférence a été l'occasion pour le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Ali Zenadra, de souligner la noblesse de la mission éducative assurée par les écoles coraniques. Celles-ci contribuent, at-il indiqué, à transmettre les enseignements du Coran et à ancrer les valeurs de l'islam chez les enfants, tout en les préservant des dérives sociales et en favorisant une gestion constructive de leur temps. Il a également précisé que la direction poursuit ses efforts pour développer ce secteur à travers un programme visant à élargir le réseau des classes d'enseignement

coranique dans les mosquées, les quartiers, les villages et les zaouïas. Ce programme s'appuie également sur la mobilisation d'un nombre important d'enseignants bénévoles afin d'assurer un encadrement pédagogique efficace. De son côté, l'imam de la mosquée «Zayd ibn Haritha», Mohamed Mansouri, a insisté sur l'importance des écoles coraniques dans la construction de la personnalité de l'enfant. Il a affirmé qu'elles ne se limitent pas à l'apprentissage et à la mémorisation du Saint Coran, mais qu'elles participent également à l'inculcation des valeurs éducatives et à la formation de générations conscientes, attachées à leur religion et à leur société. Pour sa part, l'imam et représentant de la daïra de Sig auprès de la direction des affaires religieuses et des wakfs, Fayçal Daroua, a souligné que les écoles coraniques constituant des structures éducatives complémentaires, jouant un rôle de réforme et d'accompagnement aux côtés de la famille, de l'école et de la mosquée, contribuant ainsi à une éducation équilibrée et harmonieuse des enfants. La conférence a été ponctuée par di-

verses activités, notamment des récitations collectives du Coran et des chants religieux interprétés par les élèves des écoles coraniques de la ville de Sig, dans une atmosphère spirituelle illustrant l'attachement des jeunes au Coran. Il convient de rappeler que la «Semaine du savoir» a donné lieu à l'organisation de soirées coraniques et de cours religieux en lien avec la Journée du savoir, célébrée le 16 avril de chaque année, à travers les différentes mosquées de la wilaya. Des conférences et des interventions intellectuelles ont également été proposées, abordant notamment l'enseignement coranique, le rôle de l'institution de la mosquée ainsi que la place du savoir et des savants en islam, au niveau de l'antenne du centre culturel islamique «Ali ibn Douiya» à Mascara. La manifestation a comporté aussi des concours de mémorisation et de récitation psalmodiée du Coran au profit des élèves des écoles coraniques, dans le but d'encourager les jeunes à s'attacher au Livre sacré et de promouvoir l'esprit d'émulation dans la quête du savoir.

Vaccination

L'OMS salue les résultats de sa campagne de «grand rattrapage»

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait état vendredi d'avancées dans sa campagne de «grand rattrapage» des vaccinations des enfants, une initiative lancée il y a deux ans après le ralentissement enregistré lors de la pandémie de Covid-19. La pandémie de Covid-19 avait fortement fragilisé les systèmes de santé et perturbé les campagnes de vaccination, avec pour conséquence un regain des maladies contagieuses comme la rougeole et la poliomyélite. Aussi en 2023, l'OMS, avec l'Unicef et Gavi, organisme international qui aide les pays pauvres à introduire des vaccins, avait lancé une campagne de «grand rattrapage» des vaccinations des enfants. Cette initiative a pris fin le 31 mars. Les données finales sont encore en cours de compilation, mais «l'initiative mondiale semble être en bonne voie pour atteindre son objectif qui est de toucher au moins 21 millions d'enfants non vaccinés ou insuffisamment vaccinés», ont indiqué les trois organisations dans un communiqué. De 2023 à 2025, ce programme a permis de vacciner environ 18,3 millions d'enfants âgés de 1 à 5 ans dans 36 pays, grâce à plus de 100 millions de doses de vaccins essentiels. Parmi ces enfants, environ 12,3 millions n'avaient jamais été vaccinés et 15 millions n'étaient pas vaccinés contre la rougeole. Le programme a permis d'administrer 23 millions de doses de vaccin antipoliomyélique inactivé (VPI) à des enfants insuffisamment ou non vaccinés. «En protégeant les enfants qui n'ont pas pu se faire vacciner en raison des perturbations des services de santé causées par le Covid-19, le programme Grand Rattrapage a contribué à inverser l'une des principales conséquences négatives de la pandémie», a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité dans le communiqué. Ce «plus vaste effort international jamais entrepris pour vacciner les enfants non vaccinés avec des vaccins essentiels, montre ce qu'il est possible d'accomplir lorsque les gouvernements, les partenaires et les communautés unissent leurs efforts pour protéger les plus vulnérables», a indiqué pour sa part la directrice générale de Gavi, Sania Nishtar, également citée dans le communiqué.

SRI LANKA 22 MOINES ARRÊTÉS ET 110 KG DE CANNABIS SAISIS

Au total, 22 moines sri-lankais ont été interpellés dimanche à leur retour de Thaïlande à l'aéroport international proche de Colombo en possession de 110 kilos d'un type de cannabis puissant, ont indiqué les autorités. Le groupe, qui revenait d'un séjour de quatre jours dans la capitale thaïlandaise, avait dissimulé dans ses bagages de la Kush qui n'est autre qu'une variété de cannabis d'origine végétale réputée pour sa forte puissance, a déclaré un porte-parole des douanes sri-lankaises. «Chacun transportait environ cinq kilos de stupéfiants dissimulés dans des paires factices de leurs bagages», a indiqué le porte-parole, ajoutant que les moines avaient ensuite été remis aux services de police. Ils doivent comparaître devant un magistrat plus tard dans la journée de dimanche.

La plupart des moines sont de jeunes étudiants issus de temples répartis à travers le Sri Lanka et leur voyage avait été financé par un homme d'affaires. Selon des responsables des douanes, il s'agit de la plus importante saisie de Kush jamais réalisée dans le principal aéroport international du pays.

COLOMBIE 20 MORTS ET 36 BLESSÉS DANS UN ATTENTAT À LA BOMBE

20 morts, dont 15 femmes et 36 blessés samedi à la suite d'un attentat à la bombe qui a frappé la municipalité colombienne de Cajibío, dans le département de Cauca, selon un nouveau bilan des autorités locales. Selon les médias locaux, une bombe est tombée sur un bus dans le secteur d'El Tunel de la route panaméricaine reliant Cali à Popayan. Des images publiées en ligne montrent d'importants dégâts au niveau du toit et des vitres du bus, ainsi que sur la route. Le gouverneur du Cauca, Octavio Guzman, a condamné sur les réseaux sociaux cet «attentat aveugle contre la population civile».

Yémen

Plus des deux tiers de la population menacés par le paludisme

Cette recrudescence est attribuée, selon l'OMS, aux déplacements de populations, aux difficultés d'accès aux soins de santé dans les zones reculées, ainsi qu'aux effets des changements climatiques, notamment la hausse des températures et l'augmentation des précipitations.



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a alerté sur la détérioration de la situation sanitaire au Yémen, indiquant qu'environ 64 % de la population vit dans des zones exposées au risque de paludisme. Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée mondiale du paludisme, célébrée le 25 avril de chaque année, l'Organisation a souligné que cette maladie continue de représenter une menace persistante pour la santé publique dans le pays, avec une hausse des cas, notamment parmi les femmes et les enfants de moins de cinq ans. Cette recrudescence est attribuée, selon l'OMS, aux déplacements de populations, aux difficultés d'accès aux soins de santé dans les zones reculées, ainsi qu'aux effets des changements climatiques, notamment la hausse des températures et l'augmentation des précipitations. Malgré ces défis persistants, l'OMS a fait état de progrès réalisés grâce aux efforts nationaux soutenus par des partenaires internationaux, incluant le déploie-

ment d'équipes médicales mobiles, la distribution de médicaments et de fournitures essentielles, le renforcement des systèmes de surveillance épidémiologique, ainsi que des campagnes de sensibilisation pour le dépistage précoce et le traitement. L'organisation onusienne a souligné la nécessité d'un investissement durable afin de préserver les acquis et prévenir toute résurgence de la maladie, appelant à des mesures urgentes. De son côté, le représentant de l'OMS au Yémen, Sayed Jafar Hussein, a affirmé que le pays traverse une phase critique dans la lutte contre le paludisme, soulignant que «les outils et les connaissances existent, mais qu'un engagement constant et des investissements efficaces demeurent indispensables». Enfin, l'OMS a exhorté l'ensemble des partenaires et des bailleurs de fonds à saisir cette opportunité en assurant un financement durable, afin de garantir l'accès aux interventions vitales pour les populations les plus vulnérables et d'accélérer les efforts vers un avenir sans paludisme.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE LA CHINE BLOQUE L'ACQUISITION PAR META DE MANUS

La Chine a annoncé lundi qu'elle bloquait l'acquisition, par le géant américain Meta, de Manus, agent d'intelligence artificielle (IA) conçu par une startup chinoise aujourd'hui basée à Singapour, sur fond de rivalité technologique avec les États-Unis. La compagnie américaine, propriétaire de Facebook et d'Instagram, avait annoncé fin décembre 2025 avoir conclu un accord pour acquérir Manus. Mais des analystes avaient prévenu que l'opération pourrait être stoppée par les autorités de régulation. Le journal Financial Times affirmait le mois dernier que Pékin avait interdit aux deux cofondateurs de la startup chinoise de quitter la Chine. La Commission nationale du développement et de la réforme, la puissante agence chinoise de planification économique, a indiqué lundi avoir «rendu une décision d'interdiction d'investissement concernant l'acquisition du projet Manus par des investisseurs étrangers». L'instance «exige des parties concernées qu'elles annulent cette opération d'acquisition», a-t-elle souligné dans un communiqué. Conçu par la startup pékinoise Butterfly Effect, Manus s'est fait connaître du grand public en mars 2025 après qu'une vidéo de démonstration est devenue virale sur les réseaux sociaux.

Soudan

Un camion d'aide humanitaire frappé par un drone

Un camion d'aide humanitaire a été frappé par un drone au Soudan et tout son chargement détruit, a annoncé dimanche le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR). Le véhicule affrété par le HCR «a été attaqué par un drone» vendredi alors qu'il transportait des équipements d'abris d'urgence vers la ville de Tawila au Darfour du Nord (ouest) où plus de 700.000 déplacés ont fui des combats faisant rage dans la région, a précisé l'agence onusienne. **Le conducteur est indemne, mais le chargement a été détruit dans l'incendie du véhicule.**

Selon le HCR, qui a condamné l'attaque, la perte de ces équipements «laisse sans abri 1.314 familles vivant dans des conditions désespérées» à Tawila, à un moment où les besoins d'aide sont énormes. Plus de 127.000 personnes ont fui El-Facher, la capitale du Darfour du Nord, après sa chute aux mains des FSR en octobre. Depuis, les combats se sont étendus à la région voisine du Kordofan, désormais principal théâtre du conflit, ainsi qu'à l'Etat du Nil Bleu (sud-est).

Près de 700 civils ont été tués depuis janvier dans des frappes de drones, indiquent des données de l'ONU.

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'ali-

mentation et l'agriculture (FAO), 28,9 millions de personnes, soit environ 62% de la population soudanaise, sont en situation de grave insécurité alimentaire, dont 10,2 millions en insécurité «sévère», en particulier au Darfour et Kordofan-Sud. L'état de famine a été déclaré l'année dernière par l'ONU à El-Facher et Kadouglia, la capitale du Kordofan-Sud, tandis que 20 autres zones sont à risque dans les régions du Darfour et du Kordofan. Le conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) a déjà tué des dizaines de milliers de personnes, en a déplacé plus de 11 millions et provoqué la pire crise humanitaire contemporaine.

Norvège

Séisme de magnitude 3,6 dans la région d'Oslo

Un tremblement de terre de faible magnitude (3,6) est survenu dimanche dans la région d'Oslo, capitale de la Norvège, ne faisant aucun blessés ni dégâts considérable à ce stade, ont annoncé la police et un institut de recherche norvégien. La secousse de magnitude 3,6 s'est produite à 09H25 (07H25) près de Jessheim, à environ 40 km au nord-est d'Oslo, selon NORSAR, l'institut de surveillance sismique norvégien. Les murs des locaux de la maison de la presse (Pressens Hus), où se trouvent les bureaux de l'agence de presse NTB, ont bougé, a indiqué NTB. Un hélicoptère de la police survole actuellement l'Ostland (est), la région où s'est produit le tremblement de terre. «Aucun dégât important n'a été constaté à la suite du séisme. L'hélicoptère de la police a inspecté la zone autour de Srum, considérée comme l'épicentre possible», a déclaré Gisle Lindheim Sveen, chef des opérations de la police locale, dans le journal de bord de la police envoyé aux médias. «D'après les premières informations recueillies par la police auprès d'experts, aucune zone de l'est n'est considérée comme dangereuse», a-t-il ajouté.

Les tremblements de terre d'une magnitude supérieure à 3 ne sont pas rares dans l'est de la Norvège, explique NORSAR. Au cours de ces 25 dernières années, huit séismes de ce type ont été enregistrés. Cela est dû au fait que la région d'Oslo se situe sur le «graben d'Oslo», une formation géologique créée il y a environ 300 millions d'années. La croûte terrestre y est traversée par de nombreuses petites failles, et même de faibles variations des tensions en surface peuvent provoquer des mouvements dans ces structures. La plupart des séismes dans cette zone se produisent autour de ces failles, selon l'institut. Le plus puissant séisme, d'une magnitude de 5,4 sur l'échelle de Richter, survenu dans l'est de la Norvège remonte au 23 octobre 1904, relève NORSAR.

Belgique

Zorgane s'illustre avec un doublé

Dans un derby bruxellois sous haute tension, Adem Zorgane a endossé le rôle de héros en menant l'Union Saint-Gilloise vers une précieuse victoire face au RSC Anderlecht (1-3). Au Lotto Park, le milieu algérien a signé une prestation majuscule, ponctuée d'un doublé qui a rapidement fait basculer la rencontre.

Pourtant, le début de match laissait présager un scénario différent. Portés par leur public, les Mauves ont entamé la partie avec intensité, mettant sous pression une équipe de l'Union encore en phase d'observation. Mais contre le cours du jeu, Zorgane a frappé une première fois à la 17e minute. Bien placé dans la surface, il a parfaitement repris de la tête un centre venu de la droite, surprenant la défense anderlechtoise.

A peine le temps de digérer ce premier coup dur que les locaux ont de nouveau craqué. Huit minutes plus tard, Zorgane surgit encore, profitant d'un flottement défensif pour inscrire le but du break. Opportuniste et lucide, l'international algérien a démontré tout son sens du placement et son efficacité dans les moments clés.

Anderlecht a tenté de réagir, réduisant l'écart avant la pause et retrouvant des couleurs en fin de première période. Mais l'expulsion de Sardella dans le temps additionnel a compliqué la tâche des Bruxellois. En infériorité numérique, ils ont continué à se battre, sans parvenir à inverser la tendance.

En seconde période, l'Union a su gérer son avantage avec maturité, avant de sceller définitivement le sort du match grâce à un troisième but signé Guilherme Smith (65'). Ce succès permet aux Jaune et Bleu de reprendre la tête des play-offs et confirme leur statut de sérieux prétendant au titre.



Ligue I Mobilis-Mise à jour de la 19e journée

Le MCA face à un test grandeur nature à Douera

La Ligue I Mobilis reprend ses droits ce mardi soir avec la mise à jour de la 19e journée, réduite à une seule rencontre au programme. À partir de 20h, le stade Ali Ammar de Douera sera le théâtre d'un duel à forts enjeux entre le leader du championnat, le MC Alger, et l'une des révélations de la saison, l'Olympique Akbou. Une affiche qui pourrait peser lourd dans la course au titre comme dans celle du podium.

Solidement accroché à la première place avec 58 points, le Mouloudia aborde ce rendez-vous avec la ferme intention de se rapprocher encore un peu plus du sacre. Devant son public, annoncé nombreux, le Doyen vise clairement les trois points afin de faire un pas décisif vers un dixième titre de champion d'Algérie et surtout d'écarter tout suspense en cette fin de saison. Les Vert et Rouge savent que chaque match à domicile représente désormais une opportunité à ne pas laisser passer. Face au MCA, l'Olympique Akbou ne se présentera pas en victime résignée. Troisièmes au classement avec 43 unités, les Olympiens réalisent une saison remarquable et continuent de nourrir de sérieuses ambitions. Organisée, disciplinée et difficile à manœuvrer, la formation d'Akbou a prouvé à plusieurs reprises qu'elle pouvait rivaliser avec les ténors du championnat. Ce déplacement à Douera constitue pour elle une occasion idéale de confirmer son statut et de rester pleinement engagée dans la lutte pour le podium.

Un adversaire sans complexe ni pression

Conscient de la difficulté de la tâche, le MCA devra afficher un visage conquérant, aussi bien sur le plan tactique que mental. Une victoire permettrait non seulement de consolider son avance en tête, mais aussi de tourner un peu la page de la récente désillusion continentale. L'élimination en Ligue des champions d'Afrique reste encore dans les esprits, ayant provoqué une vive frustration chez les supporters, qui espéraient voir leur équipe briller davantage sur la scène africaine. Sur le plan de l'effectif, le staff algérois pourra compter sur le retour du défenseur Ayoub Ghezala, absent lors du précédent match face à l'ES Ben Aknoun pour cause de suspension. Ce retour offrira plus de stabilité à l'arrière-garde et permettra à Helaimia de retrouver son couloir



gauche, après avoir assuré l'intérim dans l'axe. De son côté, l'Olympique Akbou se déplacera avec l'objectif assumé de créer la surprise. Tenus en échec (1-1) par la JS Kabylie lors de leur dernier match en retard disputé à Béjaïa, les hommes d'Amar Gherbi veulent frapper un grand coup et revenir de Douera avec un résultat probant. Pour cela, ils devront faire preuve d'une concentration maximale du début à la fin de la rencontre. À noter également le retour du défenseur Boukaroum, qui a purgé sa suspension après avoir manqué le derby face à la JSK. Entre un MCA déterminé à se rapprocher définitivement du titre et un OA désireux de confirmer sa belle saison, cette mise à jour de la 19e journée s'annonce disputée et indécise. Pour rappel, les deux autres matchs en retard de cette journée, USMA-PAC et CRB-USMK, ont été reportés au lundi 4 mai prochain.

H.M.

Espagne

Zidane blessé

La situation des gardiens de l'Équipe Nationale devient catastrophique. Après Mandrea et Mastil, Luca Zidane a quitté précipitamment ses coéquipiers, lui aussi touché.

Des quatre gardiens convoqués en sélection au mois de mars, seul Belazzoug, qui n'est toujours pas pleinement professionnel, est opérationnel en ce 26 Avril 2026. Ce bilan, absolument alarmant, n'a évidemment pas dû échapper aux yeux de Vladimir Petković. Le sélectionneur des Verts a ainsi pu voir son gardien numéro 1 Zidane sortir avant la fin de la rencontre disputée face à Almeria (qu'il a par ailleurs perdue 2-4). Le fils de Zinedine a été victime d'une commotion cérébrale et serait à l'instant actuel toujours en observation à l'hôpital d'après les informations d'ideal, média espagnol. Pour rappel, Anthony Mandrea et Melvin Mastil sont tous deux annoncés forfaits pour la prochaine Coupe du Monde, qui se disputera dans un mois et

demi. Les options Ous-

sama Benbot, Farid

Chaâl ou Gaya

Merbah se font ainsi de plus en plus insistantes.



France

Manque de réussite pour Kebbal

Le LOSC Lille de Aïssa Mandi a signé une courte mais précieuse victoire face au Paris FC (1-0), à l'occasion de la 31e journée de Ligue 1. Une rencontre fermée, peu spectaculaire, mais marquée par un tournant majeur et malheureux : le pen-

manqué d'Ilan Kebbal en seconde période. Dès la première mi-temps, les Dogues ont fait la différence grâce à Matias Fernandez-Pardo. L'attaquant espagnol a transformé sans trembler un penalty obtenu après une percée incisive de Romain Perraud. Suffisant pour donner l'avantage à des Lillois solides, mais loin d'être flamboyants. En face, le Paris FC a longtemps peiné à se montrer dangereux, malgré une volonté de réagir. L'entrée en jeu d'Ilan Kebbal à la 69e minute a toutefois apporté un nouveau souffle offensif. Mobile, disponible entre les lignes, l'international algérien a tenté de dynamiser les attaques parisiennes et de faire reculer le bloc adverse.

Le moment clé intervient à la 72e minute. Suite à une main dans la surface lilloise, l'arbitre désigne le point de penalty. Kebbal s'élance alors avec l'opportunité d'égaliser. Jusqu'ici irréprochable dans l'exercice cette saison, il voit cette fois sa tentative heurter le poteau. Un échec lourd de conséquences, qui symbolise la frustration du Paris FC dans cette rencontre. Malgré quelques tentatives en fin de match, les Parisiens ne parviendront pas à revenir au score. Solide défensivement, Lille gère son avantage jusqu'au coup de sifflet final et empoche trois points essentiels dans la course aux places européennes.

Championnats d'Afrique de Judo / Seniors

L'Algérie en bronze

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a bonifié sa moisson d'une médaille de bronze aux Championnats d'Afrique de Nairobi (Kenya), après sa victoire (4-0) face au Congo, dans le match pour la troisième place, dans les épreuves «par équipes mixtes». Versée dans la Poule (C), la sélection nationale a été exemptée du premier tour et a fait son entrée en lice directement au deuxième tour, face au Cameroun, qu'elle a dominé (4-0).

Un succès qui l'a propulsée directement en demi-finale, où elle s'est finalement inclinée (4-2) contre la Tunisie, se contentant ainsi de disputer le match pour la troisième place face au Congo.

Onze nations étaient en lice dans ces épreuves du «par équipes mixtes» des Championnats d'Afrique 2026 de judo, et elles étaient réparties en quatre groupes.

La poule (A) était composée de l'Égypte et du Kenya (pays hôte), la poule (B) de l'Angola, du Congo et du Sénégal, la poule (C) de l'Algérie,

Maurice et du Cameroun, et enfin, la poule (D) de la Tunisie, de l'Afrique du Sud et du Nigeria. Les catégories de poids retenus pour ces épreuves étaient celles des -73 kg, -90 kg et +90 kg chez les messieurs, ainsi que celles des -57 kg, -70 kg et +70 kg chez les dames.

La veille, l'Algérie avait dominé «les épreuves individuelles», en glanant un total de neuf médailles : 4 or, 1 argent et 4 bronze, ainsi devant la Tunisie, qui a pris la deuxième place, avec 3 or, 2 argent et 2 bronze, au moment où l'Égypte s'était contentée de la troisième place, avec 2

or, 4 argent et 3 bronze.

Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Yasmine Djellab (-63 kg), Kais Moudetere (-66 kg), Driss Messaoud (-73 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg), alors que l'unique médaille d'argent a été remportée par Dyhia Benchallal chez les +78 kilos. Ce moisson a été complété par quatre breloques en bronze, glanées par Lycia Anaïs Guebli (-52 kg), Younes Benlaribi (60 kg), Abdeslem Belbelhout (-81 kg) et Zakaria Rayane Benatia (-100 kg).

Real Madrid

Fin de saison Mbappé?

Une saison blanche et conclue à un mois de son terme? Sorti sur blessure vendredi à la 81e minute du match Betis-Real Madrid (1-1), Kylian Mbappé pourrait avoir tiré sur la fin de saison. C'est la sensation de plusieurs journalistes espagnols, dont Josep Pedrerol, présentateur de la célèbre émission El Chiringuito. «Je crois que Mbappé ne jouera plus cette saison», a-t-il lancé dimanche. «La blessure va faire qu'il ne pourra pas jouer plus longtemps.»

«Le genre de blessure que les footballeurs invoqueront à l'approche de la Coupe du monde»

Un avis partagé par l'éditorialiste de Marca, José Luis Hurtado, qui laisse entendre que le Français pourrait être tenté de se préserver avant la Coupe du monde 2026. Et comme le Real Madrid n'a plus rien à gagner... «À La Cartuja, de nouveau frustré, le Français a rejoint le banc de touche, souffrant de contractures musculaires, le genre de blessure que les footballeurs du monde entier invoqueront à l'approche de la Coupe du monde. Mbappé est blessé et exaspéré», a-t-il écrit. «Il avait des douleurs, et nous espérons que cela évoluera au mieux dans les prochains jours», a commenté son entraîneur Alvaro Arbeloa à l'issue de la rencontre, vendredi. Quelques heures plus tard, le Real Madrid a communiqué sur cette blessure en indiquant que sa star souffrait d'une «surcharge musculaire aux ischio-jambiers de la jambe gauche», écartant dans l'immédiat une blessure plus grave. Le champion du monde 2018 a passé une échographie samedi dont les résultats seraient positifs. Ceux-ci doivent être affinés par une IRM prévue ce lundi. Pour sa deuxième saison avec le Real, Mbappé a encore beaucoup marqué (41 buts en 41 matchs) mais il a aussi été handicapé par plusieurs blessures, dont une au genou en mars et une autre entachée d'une erreur de diagnostic. Il va conclure cet exercice sans aucun titre puisque les derniers espoirs de sacre en Liga se sont vraisemblablement envolés à Séville avec ce match nul concédé dans le temps additionnel. A cinq journées de la fin du championnat, le Real compte onze points de retard sur le Barça, leader.

S'il a marqué contre le Bayern en quarts de finale aller et retour, Mbappé n'a pas pu éviter l'élimination de son équipe en Ligue des champions. Son rendement est bien plus famélique en Liga ces dernières semaines avec seulement un but inscrit en deux mois. Pourrait-il en rester là pour cette saison? C'est la théorie de plusieurs observateurs espagnols à un peu plus d'un mois et demi du premier match de la France à la Coupe du monde, le 16 juin contre le Sénégal.



FRANCE

L'OM risque d'être éjecté de l'Europe

Habib Beye et ses joueurs le savaient dès le coup d'envoi, c'était victoire ou rien, car à l'exception de Monaco (7e), tous les candidats à l'Europe se sont imposés lors de la 31e journée. Mais Marseille a encore gâché. Un peu par manque de qualité, car l'OM n'a pas su assommer des Niçois (15e) qui finiront au pire le championnat barragistes. Un peu par malchance aussi, car c'est sur un penalty tombé dans les toutes dernières minutes que les Azuréens sont revenus. Il a été concédé par le malheureux Tadjidine Mmadi, qui a marché sur le pied de Jonathan Clauss, juste sur la ligne de la surface de réparation, alors que tout danger était écarté. Le penalty a été transformé d'une panenka audacieuse par Elye Wahi (88e): Clauss au début et Wahi à la fin, l'OM a bu le calice jusqu'à la lie avec ce coup du sort orchestré par deux anciens de la maison. Wahi n'était passé qu'en coup de vent en début de saison dernière avant d'être envoyé à Francfort sur un constat d'échec et, un an plus tôt, Clauss avait été ciblé par le directeur du football Medhi Benatia pour un investissement jugé insuffisant.

Ambiance crispée

Conclue par les sifflets du vélodrome, cette nouvelle soirée ratée place l'OM en situation extrêmement précaire. A trois journées du terme, Lyon (3e) et Lille (4e) sont désormais à quatre longueurs et probablement inaccessibles. Et la cinquième place, celle qui conduit en Ligue Europa, est occupée par Rennes, qui compte trois points de plus. Après la désolante défaite de samedi dernier à Lorient et la colère froide de Benatia, la semaine marseillaise avait déjà été agitée. En comparaison,

L'Europe s'éloigne pour l'OM, au moins la plus belle, celle de la Ligue des champions: tenus en échec (1-1) par Nice dimanche après avoir pourtant mené au score, les Marseillais restent 6e du classement mais sont désormais à quatre points du podium.



l'avant-match de dimanche a été crispé, comme prévu, mais moins tendu que ce qu'on pouvait redouter. Bien sûr, les banderoles étaient de sortie et des joueurs au propriétaire en passant par la direction, tout le monde en a pris pour son grade. Sans Igor Paixao et Amine Gouiri, blessés, mais aussi sans Mason Greenwood, pas apte à débiter, l'ancien coach de Rennes avait bâti un 11 de combat, avec cinq défenseurs, quatre milieux de terrain travailleurs et le seul Pierre-Emerick Aubameyang en attaque. Pourtant, l'OM n'est pas si mal entré dans son match. Jusqu'à la pause, les Olympiens ont certes créé un danger très relatif mais ont au moins affiché un engagement et une attitude plus présentables qu'à Lorient.

Nice proche du maintien

Arthur Vermeeren (5e) et Leonardo Baler-

di (27e et 37e) ont été dangereux de la tête et Pierre-Emile Hojbjerg s'est signalé avec une bonne incursion dans la surface de Yehvann Diouf (36e). En face, Nice est resté recroquevillé, rassuré sans doute par le manque de présence et de qualité offensive du côté de l'OM. Après la pause, l'OM a poussé un peu plus, surtout après les entrées de Greenwood et Mmadi. Les Provençaux en ont été récompensés par l'ouverture du score, signée d'une tête plongeante par Hojbjerg (1-0, 66e) sur un bon centre de Tochukwu Nnadi, mystérieuse recrue hivernale, titularisé pour la première fois. Derrière, l'OM s'est fait quelques frayeurs, notamment sur une folie de Geronimo Rulli (70e), mais semblait pouvoir contrôler la partie. La maladresse de Mmadi a contredit cette impression et a plongé Marseille encore un peu plus profondément dans la crise.

Pays-Bas

Simons pourrait dire Adieu au Mondial

Terrible coup de massue pour Xavi Simons. Le milieu offensif international néerlandais, blessé au genou droit samedi, a annoncé qu'il ne serait pas en mesure de terminer la saison avec Tottenham tout en luttant pour le maintien en Premier League et qu'il manquerait également la Coupe du monde 2026 cet été. «On dit que la vie peut être cruelle et aujourd'hui c'est ce que je

ressens. Ma saison s'arrête brusquement et j'essaie de me faire une raison. Honnêtement, ça me déchire le cœur», a écrit le joueur de 23 ans sur les réseaux sociaux dimanche soir. «Tout ce que je voulais, c'était me battre avec mon équipe et maintenant, j'en suis privé tout comme je suis privé de Mondial. Représenter mon pays cet été, c'est fini», poursuit le joueur aux 34 sélections avec les Pays-Bas. L'ancien joueur du PSG, vraisemblablement touché aux ligaments croisés du genou droit, a quitté le terrain

en boitant samedi lors de la victoire cruciale de Tottenham contre Wolverhampton (1-0) pour le maintien en Premier League. A quatre matchs de la fin de la saison, les Spurs sont 18es du championnat d'Angleterre, à deux points d'assurer leur maintien. Le Mondial, qui se joue aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada, débute le 11 juin. Les Pays-Bas sont dans le groupe F avec le Japon, la Suède et la Tunisie.

FC BARCELONE

LEWANDOWSKI sur le départ

La fin d'une époque se profile pour une icône du football polonais. Selon Guillem Ballague, dans une nouvelle chronique pour BBC Sport, Robert Lewandowski quittera le FC Barcelone en fin de saison, mettant ainsi un terme à un passage de quatre ans couronné de succès en Catalogne. Arrivé en 2022, l'avant-centre polonais s'est rapidement imposé comme une véritable révélation, inscrivant environ 120 buts toutes compétitions confondues. Malgré une efficacité toujours intacte, l'attaquant aura 38 ans au début de l'exercice suivant. Le club s'est dit prêt à prolonger son contrat d'une saison, mais les conditions proposées comprenaient une baisse de salaire significative et un rôle sportivement moins central, une perspective qui n'a pas séduit l'atta-

quant. Selon les dernières informations, la Juventus et l'AC Milan seraient en pourparlers avancés pour recruter Robert Lewandowski, libre de tout contrat cet été. Les deux cadors italiens lui promettent un rôle de premier plan, conforme à ses ambitions au plus haut niveau. La Major League Soccer et notamment le Chicago Fire avaient aussi manifesté leur intérêt, mais ces pistes se sont refroidies: l'avant-centre polonais privilégie un maintien en Europe. L'attrait de porter l'attaque d'un autre grand d'Europe demeure sa principale motivation alors qu'il s'appête à quitter le Barça.

La quête de Julian Álvarez

Son départ étant désormais acquis, le FC Barcelone cherche un successeur de premier

plan. Selon Ballague, le club a fait de Julián Álvarez sa cible numéro un pour le prochain mercato estival. Recruter l'Argentin s'annonce toutefois complexe, en raison des contraintes financières du Barça. L'Atlético de Madrid estimerait l'attaquant à environ 120 millions d'euros, un montant qui constitue un sacré obstacle. À l'approche du mercato estival, le FC Barcelone doit rapidement assainir ses finances pour pouvoir recruter un remplaçant de premier plan. De son côté, Robert Lewandowski espère conclure son passage au Barça en apothéose, tandis que l'équipe de Hansi Flick vise un deuxième titre consécutif en Liga. Les Blaugranas retrouveront la compétition face à Osasuna le 2 mai.



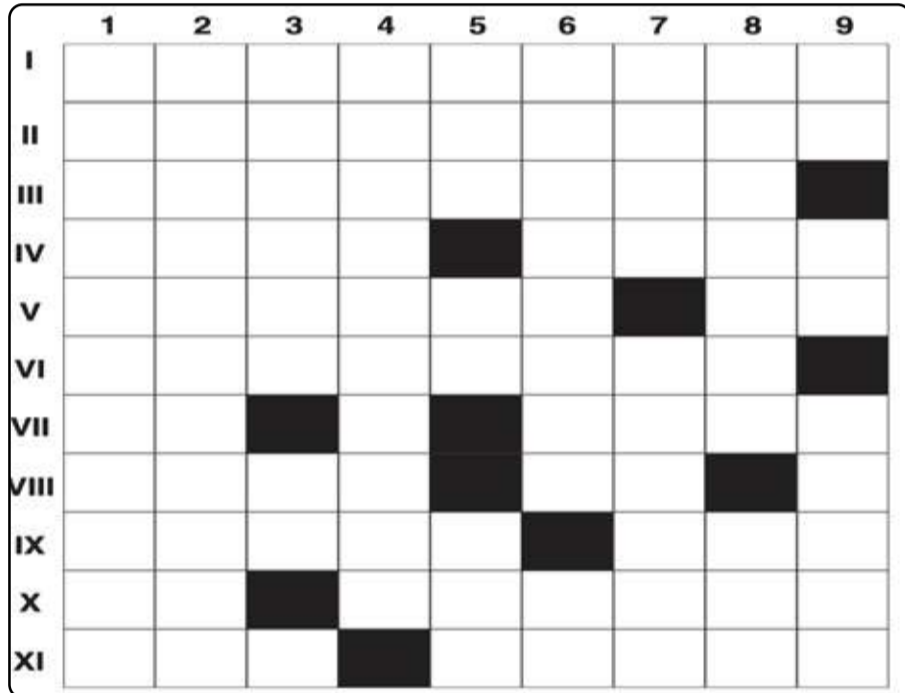
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

I. Beaucoup plus modernes que le pousse-pousse. II. Michel Lattas de son vrai nom. III. Cet amiral américain reprit Okinawa en 1945. IV. Les blancs ébranlèrent les grands Empires aux Vème et VIème. Nuances. V. Il fut déposé par Tsao-Pei. Une partie de jambes en l'air. VI. Sûrement plus facile pour les tigres que pour les rats. VII. En voilà deux sorties de l'impasse. Une lettre de faire part et ça fait surface. VIII. Appel à la mobilisation, même en temps de paix. Un quartier de Colmar. IX. Ils ne respectent pas les règles de conduite tout en pensant qu'ils sont sur la bonne route. Le bout du bout. X. En trente-neuf quarante-cinq mais pas en pleine guerre. Il rejoint l'Amazone et la prend dans ses bras. XI. Ce roi était le fils d'Abiam. Dans ce genre de rencontres il arrive très souvent qu'on joigne le geste à la parole.

VERTICALEMENT

1. Un nouvel an que certains fêtent en automne. 2. Ils ne peuvent même pas faire bande à part. 3. On les a sous les yeux et pourtant on fait comme si on ne les voyait pas. Tout un symbole que l'on retrouve dans le travail. 4. Traduit en français il s'agit des "Monts métallifères". 5. Ce n'est sûrement pas l'endroit idéal pour boxer. Dans l'atmosphère. En voilà trois prises au hasard. 6. Célèbre Carthaginois. Une Grecque sortie du Pirée. 7. En accusation, mais au début seulement et en position pour revenir à la charge. Cette ville est à l'origine du premier vin effervescent en France. 8. Ses méthodes de fouilles n'auraient aucun intérêt dans les aéroports. Coule au nord du Yorkshire. 9. Là elles se suivent en pasant. Et là elles se suivent en dépassant. Eus donc, bond pied, bon oeil!



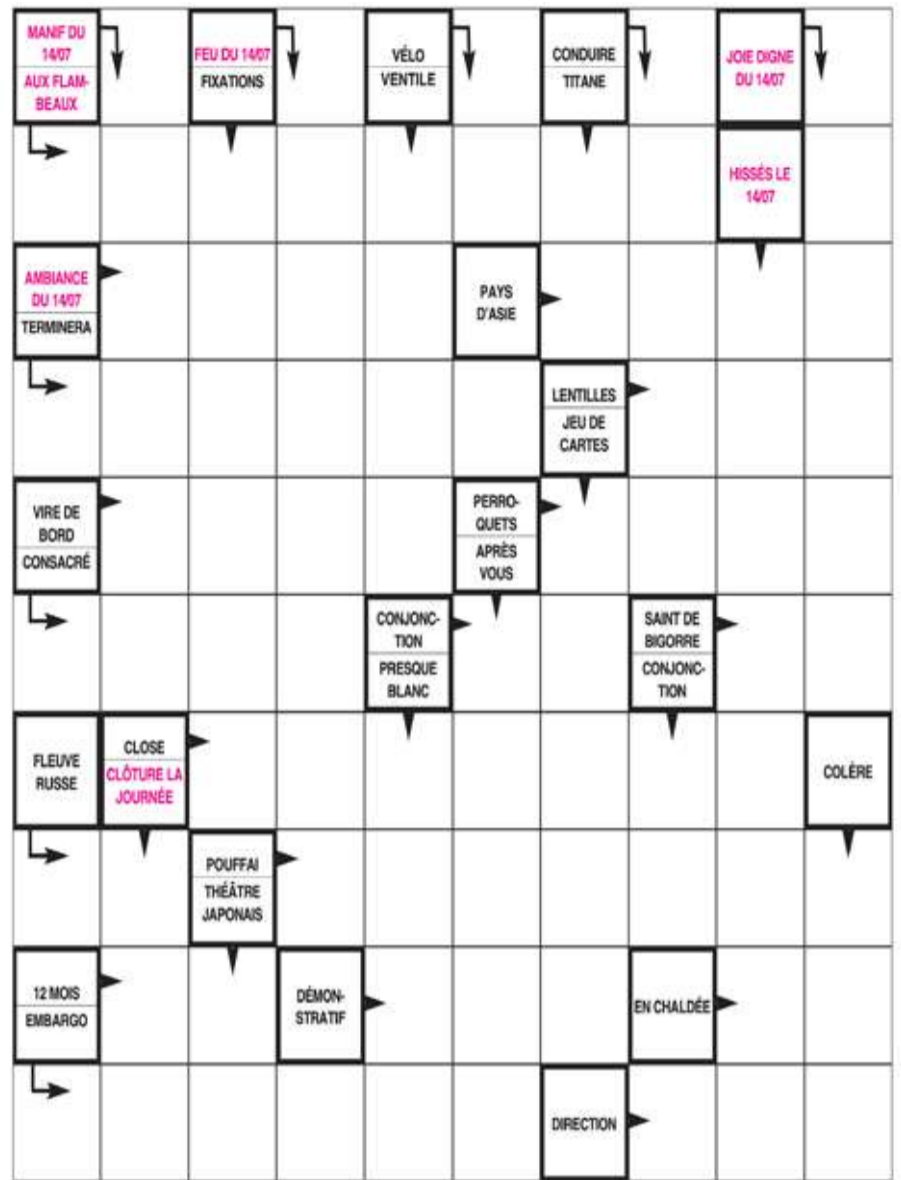
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : architecte

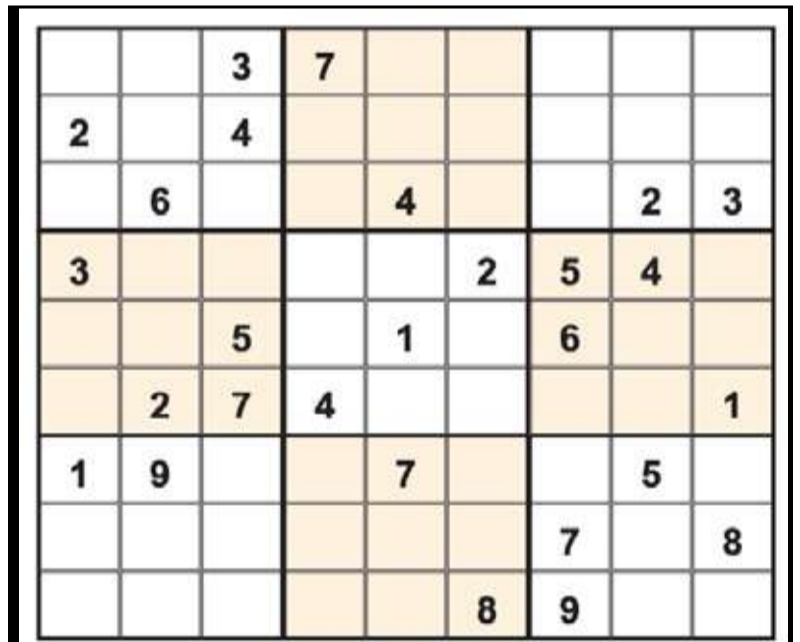
- | | | | |
|-----------|-------------|-----------|------------|
| ANIMAGUS | DUMBLEDORE | POTION | SERPENTARD |
| ARAGOG | EPOUVANTARD | POTTER | SIRIUS |
| AZKABAN | GAROU | POUCLARD | SORCIER |
| BRUIT | GRYFFONDOR | QUIDDITCH | TANTE |
| CHOIXPEAU | HAGRID | REMUS | VESTE |
| CROUTARD | HIPPOGRIFFE | ROGUE | VOLDEMORT |
| DECOR | MARAUDEUR | RON | WINKY |
| DOBBY | MOLDU | SAULE | |
| DRAGO | ONCLE | SECRET | |



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



PATRIMOINE CULTUREL

Justice et Culture scellent un cadre de coopération élargi

Signé à Alger en marge du Mois du patrimoine, l'accord-cadre entre les ministères de la Justice et de la Culture et des Arts vise à structurer la lutte contre les atteintes aux biens culturels, à renforcer les capacités des acteurs concernés et à intégrer la dimension culturelle dans les politiques de réinsertion des détenus.



PAR NASSIM TERKI

Un accord-cadre de coopération a été signé, dimanche au Palais de la culture à Alger, entre les ministères de la Justice et de la Culture et des Arts, en marge de l'ouverture du 3e atelier de formation dédié à la protection du patrimoine, inscrit dans le programme du Mois du patrimoine. La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et du secrétaire général du ministère de la Justice, Mohamed Hamadou. Cet accord vise à structurer et renforcer la coordination entre les deux secteurs autour de plusieurs axes prioritaires. Il porte d'abord sur la protection du patrimoine culturel, matériel et immatériel, ainsi que sur la lutte contre les atteintes qui le ciblent, notamment le trafic illicite de biens culturels. Il prévoit également des actions conjointes en matière de formation au profit des magistrats, des fonctionnaires et des personnels des deux ministères, avec pour objectif d'améliorer les mécanismes de prévention et de répression des infractions liées au patrimoine. Dans son intervention, Malika Bendouda a souligné que cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles, en particulier l'article 76, qui consacre le droit à la culture et engage l'État à préserver le patrimoine national. Elle a précisé que cet accord entend « établir un cadre institutionnel de coordination et de partenariat » au service de la sauvegarde du patrimoine et de sa transmission aux générations futures. La ministre a également mis en avant la dimension sociale du partenariat, en évoquant les actions prévues au profit des détenus. Le texte prévoit en effet l'organisation de visites d'institutions culturelles et de sites archéologiques au bénéfice des personnes incarcérées, ainsi que des programmes favorisant leur accès aux arts et à la littérature. « L'accès aux arts et à la littérature pour les prisonniers constitue une fenêtre spirituelle qui ouvre des perspectives pour leur

réinsertion sociale », a-t-elle indiqué. Mme Bendouda a, par ailleurs, insisté sur le rôle déterminant des services de sécurité et des forces de l'ordre dans la lutte contre les crimes visant les biens culturels. Elle a qualifié ces efforts de « pierre angulaire » dans la préservation de la mémoire nationale et dans la lutte contre les réseaux de trafic illicite. De son côté, le ministre de la Justice, Lotfi Boudjema, dans une allocution lue en son nom par Mohamed Hamadou, a salué l'initiative, la considérant comme une illustration de l'intérêt accordé à la protection du patrimoine culturel algérien face aux menaces, notamment à l'échelle internationale. Il a mis en avant le rôle central de la formation, présentée comme « un moyen fondamental de concrétiser cette coopération ». Le ministre a également insisté sur la nécessité de renforcer la place de la culture au sein du système judiciaire, à travers une meilleure prise en compte des spécificités des biens culturels par les magistrats et les personnels concernés. Il a, en outre, rappelé l'importance des activités culturelles destinées aux détenus, considérées comme un levier essentiel dans les politiques de réinsertion sociale mises en œuvre au sein des établissements pénitentiaires. La première journée de l'atelier a été marquée par une série de communications portant sur le cadre juridique de protection du patrimoine culturel dans la législation algérienne. Les interventions ont également mis en lumière le rôle des différents corps de sécurité (garde-côtes, Gendarmerie nationale, Sûreté nationale et Douanes) dans la prévention et la lutte contre les atteintes au patrimoine. Le programme de cette formation comprend, par ailleurs, un volet pratique de cinq jours. Celui-ci prévoit l'organisation d'ateliers au sein de plusieurs institutions muséales de la capitale, ainsi que des visites au Musée national de Cherchell et sur des sites archéologiques situés à Tipasa, afin de renforcer les compétences opérationnelles des participants et de favoriser l'échange d'expériences entre les différents acteurs concernés.

Musée national des Beaux-Arts

Un programme renforcé pour le Mois du patrimoine

L'occasion du Mois du patrimoine, qui se poursuit jusqu'au 18 mai, le Musée national des Beaux-Arts d'Alger déploie un programme d'activités destiné à rapprocher le public de l'art et du patrimoine. Expositions, visites guidées, ateliers pédagogiques et conférences rythment cette période marquée par une mobilisation accrue des institutions culturelles. Selon Amina Djaouti, conservatrice au musée et chargée de communication, la première participation du musée dans ce cadre a été la présentation d'œuvres offertes par le collectionneur Kouider Benchikou aux musées Nasreddine Dinet de Bou Saâda et Cirta de Constantine. Cette présentation a eu lieu lors de l'ouverture officielle du Mois du patrimoine au Palais de la culture Moufdi Zakaria. Dans l'attente de leur transfert vers les établissements destinataires, ces œuvres sont actuellement exposées au Musée national des Beaux-Arts, à la demande de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda. Le musée a également été chargé de réaliser une publication consacrée à ce don, incluant les pièces offertes et les artistes qui en sont les auteurs. Le programme prévoit, par ailleurs, l'organisation de journées portes ouvertes. Une première a eu lieu le 18 avril et une seconde est prévue le 18 mai, date de clôture du Mois du patrimoine. Ces initiatives visent à élargir l'accès du public aux collections du musée. Deux expositions majeures figurent également à l'agenda. La première, organisée en collaboration avec le Musée d'art moderne d'Alger (MAMA), sera présentée à la galerie des Bronzes. Elle regroupera 80 lithographies de l'artiste Rachid Koraïchi, consacrées aux maîtres de la philosophie soufie. Cette exposition sera accompagnée de deux conférences : l'une dédiée à la vie et à l'œuvre de l'artiste, l'autre consacrée au soufisme. La seconde exposition se tiendra dans la salle Bachir Yellès. Elle réunira six artistes autour du thème des « Nou-

velles tendances de la miniature, de l'enluminure et de la calligraphie », mettant en avant des formes d'expression artistique ancrées dans la tradition et renouvelées par des approches contemporaines. Dans le cadre de ses missions de sensibilisation à la protection du patrimoine, le musée organisera également une journée d'information au profit des corps constitués, notamment les magistrats, les Douanes, la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale. Les activités pédagogiques occupent une place importante dans ce programme. Le 20 avril, le musée a accueilli des étudiants de l'Institut d'architecture de Blida pour une visite guidée encadrée par l'architecte Bakdi Samia, enseignante à l'École des Beaux-Arts et ancienne employée de l'institution. Cette visite a permis aux étudiants de découvrir, en plus des collections, un fonds documentaire consacré à l'architecture. Une présentation de l'architecture du bâtiment du musée et des différentes opérations de restauration qu'il a connues a également été proposée. Khadidja Rabhi, bibliothécaire du musée, souligne que l'établissement conserve une importante collection d'ouvrages couvrant plusieurs domaines, dont certains remontent au XVIe siècle. Parmi les ouvrages consultés par les étudiants figure « Les Dix livres d'architecture de Vitruve », dans une édition datant de 1684, ainsi que des travaux d'Andrea Palladio et d'autres références issues de différentes périodes et écoles architecturales. Cette collection est exceptionnellement mise en valeur durant le Mois du patrimoine. D'autres visites guidées sont programmées au profit des étudiants de l'École nationale de conservation et de restauration des biens culturels de Tipasa et de l'École des Beaux-Arts d'Alger. Des activités sont également prévues pour les enfants inscrits aux ateliers du musée, qui pourront, à travers plusieurs sessions, découvrir des œuvres majeures de la peinture algérienne et internationale. Enfin, le Mois du patrimoine sera marqué par la réouverture de l'aile ouest du musée, restée fermée pendant plusieurs années. Ce nouvel espace sera consacré à l'art africain et présentera des œuvres issues des réserves, notamment des masques et des sculptures, contribuant ainsi à l'enrichissement du parcours muséal proposé au public.

DES OUVRAGES VALORISÉS, MAIS PEU ACCESSIBLES AU GRAND PUBLIC

Livres du patrimoine, un marché de niche

Dans les rayonnages de la librairie « Alamat », nichée dans la basse Casbah, certains ouvrages attirent immédiatement le regard. Formats imposants, couvertures soignées, iconographie riche, les livres consacrés au patrimoine national s'imposent comme des objets éditoriaux à part. Placés en évidence à l'entrée, ils invitent à la découverte autant qu'à la contemplation. Pourtant, malgré leur attrait, ces publications restent le plus souvent feuilletées plutôt qu'achetées, révélant la place particulière qu'elles occupent dans le paysage culturel. Ces ouvrages, qui croisent histoire, mémoire et savoir, relèvent d'un segment éditorial spécifique. Selon le propriétaire de la librairie, leur lectorat demeure ciblé. Chercheurs, universitaires, passionnés d'histoire, collectionneurs ou encore membres de la diaspora constituent l'essentiel du public intéressé. « Ce sont des livres qui ont un public bien pré-

cis, ils ne s'achètent pas comme un simple roman... », explique-t-il. Souvent acquis comme objets-cadeaux, ils échappent à la logique de la lecture quotidienne. Le facteur économique n'est pas non plus négligeable. Le coût élevé de ces ouvrages, lié à la qualité de l'impression, au travail éditorial et à la richesse iconographique, constitue un frein pour une partie du public. Toutefois, certains lecteurs, animés par un intérêt marqué pour l'histoire et le patrimoine, n'hésitent pas à franchir le pas. « Quand on aime réellement quelque chose, on fait l'effort de l'acheter, c'est la passion qui décide », souligne le libraire. Du côté des éditeurs, la publication de ces livres s'inscrit dans une démarche assumée de valorisation et de transmission. Les éditions El Kalima, à travers leur fondatrice Naïma Beldjoudi, défendent une ligne éditoriale qui place le patrimoine au cœur de leur production. « Notre rôle, en

éditant des livres sur le patrimoine algérien, est de sensibiliser le public et d'interpeller, le plus souvent, les pouvoirs publics sur la nécessité de protéger cet héritage », affirme-t-elle. Le travail éditorial autour de ces ouvrages se distingue par son exigence. Sélection ou commande des contenus, correction, mise en page souvent complexe, choix des matériaux d'impression, chaque étape participe à la qualité finale du livre. « Le livre devient, à la fin, lui-même un objet patrimonial à conserver », précise l'éditrice, mettant en avant la dimension durable de ces publications. Les éditions Anep s'inscrivent dans la même dynamique, en proposant des ouvrages réalisés par des historiens et des chercheurs reconnus. Ces livres couvrent des thématiques variées, allant de l'art culinaire à l'archéologie, en passant par le folklore et d'autres expressions de la culture algérienne. À la croisée de la production scientifique et

de l'objet d'art, ils participent à la préservation et à la diffusion de la mémoire collective. Reste que ces ouvrages d'exception évoluent dans un contexte marqué par la transformation des pratiques de lecture. Le développement du numérique et l'attrait pour des formats plus accessibles et plus légers redéfinissent les habitudes du grand public. Dans ce paysage, le livre de patrimoine tend à s'imposer davantage comme un objet que l'on admire que comme une lecture courante. Certains lecteurs reconnaissent néanmoins leur importance, tout en les réservant à des occasions spécifiques. « Ce sont de très beaux livres, mais ce n'est pas le genre que j'achète régulièrement », confie une lectrice rencontrée à la librairie. À l'inverse, un public attaché à l'histoire et à la culture y voit un moyen privilégié de se reconnecter à ses racines et d'approfondir ses connaissances.

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

« Le verbe aimer est difficile à conjuguer : son passé n'est pas simple, son présent n'est qu'indicatif, et son futur est toujours conditionnel. »

Jean Cocteau

► Un réseau de vol de voitures démantelé à Alger

La brigade territoriale de la gendarmerie nationale des Eucalyptus (Alger) a annoncé, hier, avoir démantelé en un temps record un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules. Cette opération fait suite à une plainte déposée par un citoyen ayant subi le vol de son véhicule devant son domicile, dans la cité Kourifa Mohamed. Grâce à une enquête minutieuse, incluant l'analyse d'images de vidéosurveillance et le renseignement opérationnel, les gendarmes ont pu identifier et localiser les suspects ainsi que le lieu où la voiture était dissimulée. Une intervention coordonnée avec les autorités judiciaires a permis l'arrestation de deux individus dans une wilaya voisine et la récupération du véhicule volé. Les investigations ont révélé que les prévenus s'approprièrent à démonter le véhicule pour le revendre en pièces détachées. Ils utilisaient par ailleurs des applications de transport pour leurs déplacements criminels. Après l'achèvement des procédures judiciaires, les suspects ont été déférés devant la justice. Cette opération illustre l'efficacité des forces de sécurité dans la lutte contre la criminalité organisée à Alger.

► Dépenses militaires mondiales : un record historique en 2025

L'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) a indiqué que les dépenses militaires mondiales ont atteint un niveau record en 2025, marquant la onzième année consécutive de hausse, sous l'effet des guerres et des tensions géopolitiques. Selon le rapport publié ce lundi, les dépenses, ajustées à l'inflation, ont augmenté de 2,9 % en glissement annuel pour atteindre près de 2,89 trillions de dollars, portant la hausse cumulée sur la dernière décennie à 41 %. D'après le rapport, la progression a été plus lente qu'en 2024, tandis que les États-Unis demeurent de loin le premier pays en matière de dépenses militaires. Celles-ci devraient encore augmenter après l'annonce de nouveaux plans de hausse du budget. La forte augmentation des dépenses en Europe a été un moteur majeur de la hausse mondiale, les dépenses ayant bondi de 14 % dans l'ensemble de la région en 2025. L'Allemagne s'est classée au quatrième rang mondial, derrière les États-Unis, la Chine et la Russie, avec une hausse de 24 % de ses dépenses, atteignant 114 milliards de dollars. Pour la première fois depuis 1990, les dépenses de défense allemandes ont dépassé l'objectif de 2 % du produit intérieur brut fixé par l'OTAN. Au total, 22 membres européens de l'Alliance ont atteint ce seuil.

► Jijel : 23 enfants blessés dans une collision entre un bus scolaire et un train

Un grave accident s'est produit hier matin à 7 h 07 dans la commune d'El Ancer (wilaya de Jijel), lorsqu'un bus de transport scolaire est entré en collision avec un train de marchandises. Selon la Protection civile de Jijel, l'accident a fait 23 blessés, tous des enfants, qui ont été pris en charge sur place avant d'être évacués vers les structures sanitaires locales. Les secours ont immédiatement déployé des moyens importants depuis les centres de Belghimouz, Bouteias et Chekfa. Les équipes de la Protection civile, en coordination avec les services de sécurité et administratifs, continuent d'intervenir sur les lieux pour sécuriser le périmètre et assurer un suivi médical optimal aux victimes. Cet accident dramatique rappelle l'importance cruciale de la vigilance aux passages à niveau. Les autorités appellent une nouvelle fois au strict respect du code de la route pour prévenir ce type de tragédies. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes de cette collision.

► Un important réseau de trafic de drogue démantelé à Chéraga

Un coup dur a été porté au trafic de stupéfiants dimanche passé à Chéraga. Les éléments du service de recherche et d'investigation de la gendarmerie nationale, relevant de la 1^{re} région militaire, ont mis hors d'état de nuire un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogues. L'opération, menée après une minutieuse enquête de renseignement, a permis l'arrestation d'un trafiquant notoire, la saisie de 117 kg de kif traité, la confiscation d'une importante somme d'argent provenant des revenus criminels et la mise sous séquestre d'un camion-remorque et d'un véhicule de tourisme utilisés pour les activités illicites. Cette action s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'Armée nationale populaire (ANP) pour lutter contre le fléau de la drogue qui menace la société. Le ministère de la Défense nationale a tenu à souligner l'efficacité du travail de renseignement ayant conduit à cette opération réussie. Les suspects ont été présentés devant la justice, tandis que les enquêteurs poursuivent leurs investigations pour éventuellement remonter toute la filière criminelle. Ce démantèlement montre la détermination des forces de l'ordre à combattre les réseaux de trafiquants qui opèrent sur le territoire national.

Une moisson de 122 médailles en un mois LE CHEF DE L'ÉTAT SALUE UN « EXPLOIT HISTORIQUE »

Le président Abdelmadjid Tebboune a félicité les athlètes algériens après un bilan impressionnant de 122 médailles en l'espace d'un mois, remportées lors de différentes compétitions internationales. Les sportifs algériens se sont distingués dans plusieurs disciplines, notamment la boxe, le judo, le karaté, la gymnastique ainsi que le basket-ball en fauteuil roulant, aussi bien au niveau continental que mondial. Ces performances confirment la dynamique positive que connaît le sport national. Dans un message publié sur son compte officiel sur le réseau social X, le chef de l'État a exprimé sa fierté quant au niveau atteint par le sport algérien, mettant en

avant l'engagement et la détermination des athlètes qui continuent de représenter dignement les couleurs nationales. Le président Tebboune a également souligné que ce total de 122 médailles, dont 46 en or, obtenu en un laps de temps réduit dans des compétitions mondiales, africaines et internationales, constitue un « exploit historique », rendu possible grâce aux efforts des sportifs et de leurs encadreurs. Enfin, le président de la République a adressé ses remerciements aux athlètes et aux staffs techniques, réaffirmant son soutien au développement du sport national, avant de conclure par un message de fierté nationale : « Vive l'Algérie ».

R. S.

JOURNAL
L'EXPRESS

Nouveau
numéro de
téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

LE BARRAGE DE TICHY HAF FEMPLI À 91 %

Un soulagement pour la population

Le barrage de Tichy Haf, désormais rempli à 91 %, joue un rôle important dans la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable. Ce taux de remplissage assure à la population une fourniture continue d'eau, même en période de forte demande.

PAR IDIR MEHDAOUI

Pour optimiser davantage ses capacités, une opération de dévasement a récemment été menée. Cette mesure vise à éliminer les « sédiments » accumulés et à améliorer la capacité de stockage du réservoir, garantissant ainsi un service plus efficace pour les populations. Les dernières pluies ont été un véritable atout pour le barrage, contribuant de manière significative à son remplissage. Cet apport précieux a permis d'augmenter le niveau de l'eau, offrant ainsi un soulagement important à la population, qui peut enfin se débarrasser de la crainte de pénuries. Avec une capacité de 80 millions de m³, il dessert non seulement de nombreuses communes de la wilaya de Béjaïa, mais alimente également via des transferts des régions dans les wilayas de Sétif et de Bordj Bou-Argeridj, couvrant une population de près de 234 000 habitants. Avec l'arrivée imminente de l'été et la montée des températures, ce supplément d'eau arrive à point nommé. La demande en eau potable a tendance à augmenter considérablement pendant cette période, notamment avec l'afflux de touristes. Un niveau d'eau élevé dans le barrage contribuera à alléger la pression sur les ressources en eau. La gestion et la



répartition équitable de ce précieux liquide aura un impact significatif sur la vie des habitants. En veillant à ce que l'eau soit distribuée de manière équilibrée, on garantit non seulement une couverture adéquate pour les besoins domestiques, mais aussi pour l'agriculture, la santé et les secteurs économiques lo-

caux. Une gestion réfléchie et juste de l'eau contribuera grandement à améliorer les conditions de vie, en particulier pendant les périodes de forte demande comme les saisons estivales. Cela permettra de minimiser les tensions liées aux ressources et d'assurer une disponibilité suffisante pour tous. ■

SUITE AUX RÉCLAMATIONS DES PALESTINIENS Microsoft met à jour ses cartes en Cisjordanie



Le géant de la tech a porté des modifications sur ses services de cartographie dans la région de la Cisjordanie occupée, après les réclamations de groupes palestiniens. Ces changements, annoncés ce lundi 27 avril 2026, visent à remplacer des noms de lieux qui étaient jugés partiaux. Ce qui a changé concrètement

remplacé par « Cisjordanie ».

- Certains noms israéliens considérés comme trompeurs ont été enlevés.
- La terminologie utilisée est maintenant plus proche de ce que demandent les Palestiniens.

Le Centre arabe pour le développement des médias sociaux (7amleh), qui a lancé cette campagne, a salué la décision, par-

lant d'une « correction nécessaire ». Depuis longtemps, l'organisation dénonçait l'utilisation de termes israéliens qui, selon elle, participent à « normaliser l'annexion » et à « effacer numériquement la géographie palestinienne ». Lamia Nazeeh, responsable du plaidoyer au sein du centre, a déclaré : « On demande maintenant à toutes les plateformes de respecter le droit international et d'arrêter de contribuer à la colonisation numérique. » Cette affaire arrive dans un contexte de tensions qui montent en Cisjordanie, avec des violences de colons israéliens et des déplacements forcés de Palestiniens. Pour les militants, les erreurs sur les cartes ne sont pas de simples bugs, mais participent à une « réalité numérique biaisée » qui rend l'occupation plus acceptable. Microsoft n'a pas encore fait de déclaration publique sur ces changements. Mais cette décision pourrait pousser d'autres entreprises tech à revoir leurs propres systèmes de localisation dans les zones contestées.

R. N.